

MOB

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER
MONTREUX OBERLAND BERNOIS



Rapport de gestion

2023

Sommaire

03

Le message du président et du directeur général

04

En quelques chiffres

05

Au fil du temps MOB-MVR

06

Organes de la société

07

Direction

08-11

Infrastructure

12-13

Matériel roulant

14-17

Voyageurs

18-19

Ressources humaines

20-21

Marketing

22-23

Qualité, Sécurité et Environnement 2023

24-25

On a parlé de nous

27

Finances et Informatique

28

On a parlé de nous...

30-62

Partie financière

Impressum

Rédaction – **B. Maillard** et **MOB**

Graphisme – **Actalis SA**

Crédits photographiques: **Bruno Maillard/Actalis, Jo Bersier/Agence B.**

Photo de couverture: **GoldenPass Express ©AGENCEB**

MOB

Rue de la Gare 22 | CP 1426 | 1820 Montreux

Tél. + 41 21 989 81 81 | www.mob.ch

Dans les textes qui suivent, le genre masculin est utilisé pour tous les genres, par souci de simplification rédactionnelle.

Le message du président et du directeur général

Que retenir de l'année 2023? D'abord, une bonne nouvelle pour les usagers de nos régions, puisque le MOB fait de bons résultats économiques et que les investissements d'aujourd'hui permettront de pérenniser l'offre en trafic régional et d'assurer aux régions desservies par notre compagnie un service de proximité et de haut niveau.

En dépit du contexte macroéconomique, le MOB signe le meilleur résultat de son histoire. On note une augmentation du nombre de voyageurs qui marque un plébiscite du train, à la fois pour le trafic régional et pour le trafic de loisirs et de vacances.

Cette réussite tient évidemment au lancement du GoldenPass Express. Certes, ses débuts ont été délicats et ses premiers mois furent source de quelques soucis de compatibilité entre son nouveau bogie et une infrastructure vieillissante. L'engagement enthousiaste et exceptionnel de toutes nos équipes des métiers du transport de voyageurs a permis de surmonter ces aléas et de transformer l'essai en réussite. Nous tenons à les remercier et leur exprimer toute notre gratitude.

Le succès du GoldenPass Express nous a ainsi permis de dépasser, pour la première fois de notre histoire, la barre des 18 millions de recettes de transport. Cette évolution est, à ce stade, révélatrice d'un engouement populaire remarquable. De 8,99 millions de francs de recettes en 2020, nous sommes passés à 9,81 millions en 2021, puis à 13,56 millions en 2022 avant de nous envoler à 18,03 millions en 2023. Pour ce faire, nous avons évidemment soigné notre promotion et notre visibilité en accueillant plus de 120 voyages de presse et de tour-opérateurs. Plus de 300 médias du monde entier ont parlé du MOB, nous sommes devenus un acteur incontournable du paysage ferroviaire et du tourisme international.

Cette évolution est, à ce stade, révélatrice d'un engouement populaire remarquable.

Ce développement nous permet de poursuivre nos projets de modernisation des infrastructures et du matériel roulant, imprégnés du souci permanent de participer activement aux programmes de transitions énergétiques et d'investissements responsables.

Enfin, dans ce contexte dynamique, nous poursuivons notre engagement social en accueillant 16 apprentis et de nombreux nouveaux collaborateurs sur nos différents sites vaudois et bernois. Nous avons également déployé des mesures fortes en faveur du pouvoir d'achat des cheminots.

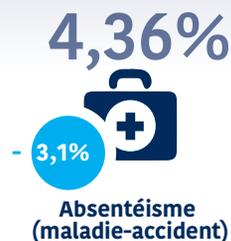
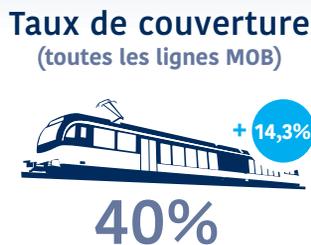
L'année à venir est encore marquée par les incertitudes liées au contexte géopolitique et macroéconomique. Nous restons très attentifs à ces évolutions et veillons à adapter notre entreprise à cet environnement en constante mutation. Notre raison d'être stimule notre engagement au service de la région pour consolider la place centrale du train.

Au terme de ce message, nous tenons à remercier tous ceux, collaboratrices, collaborateurs, clientes, clients, actionnaires, partenaires, commanditaires, administrateurs, qui font vivre au quotidien ces lignes de chemin de fer si appréciées. À vous tous, merci!

Georges Oberson, directeur général
Pierre Rochat, président



En quelques chiffres



Au fil du temps MOB-MVR

L'année 2023 a été marquée par plusieurs événements, notamment:



Record historique:
113'000 arrivées au sommet
des Rochers-de-Naye.



Arrêt de l'exploitation sur
le réseau BLS de février à
juin, à la suite d'un problème
sur l'infrastructure BLS.

Augmentation de la flotte
GPX, avec 4 rames circulant
quotidiennement depuis juin.



Location de la gare de Lenk,
de Schönried, de Saanen et
de Vevey funiculaire pour des
commerces.

Clôture du projet de sécurité intégrée (SUVA) avec
une stabilisation des accidents professionnels et une
réduction des coûts par cas d'accident.

Éclairage LED dans les dépôts
de Montreux et de Glion.



Implémentation de ZEDAS (GMAO).



Usure des bandages.



Stabilisation de la maintenance.

Projet Les Avants-Sonloup,
révision des cabines et
assainissement du tronçon.

Augmentation des temps
partiels.

Négociation de la CCT.



Mise à niveau des serveurs
obsolètes.

Nouveaux systèmes
opérationnels (infos
voyageurs, circulation
des trains).



Analyse des cyber risques.



Mise en place de la gestion
des stocks dans l'ERP.

Refonte de l'application pour
les rotations Voyageurs-Infra.

Éléments naturels impor-
tants en lien au changement
climatique.



Organes de la société

Conseil d'administration



M. Pierre Rochat (1952) | Ancien directeur d'EMS | Administrateur depuis 2010, **Président** depuis 2014, échéance mandat 2025 | Comité de rémunération et nomination (président) | **Administrateur auprès de:** Garage-Parc Montreux-gare SA (président), Voyages et Services automobiles MOB SA (président), Fondation des Hôpitaux de la Riviera en liquidation (président), Fondation Eben-Hézer (président), La Cave Montreux Riviera.



M. Rolf Marchand (1968) | Responsable SAP auprès de la Direction des travaux publics et des transports du Canton de Berne | **Membre** depuis 2019, échéance mandat 2025 | Représentant du Canton de Berne | Comité innovation et marketing.



Mme Fabienne Despot (1965) | Ing. dipl. chimiste EPFL, cheffe de projet environnement chez biol conseils SA. Chargée de cours à l'HEIG-VD | **Membre** depuis 2019, échéance mandat 2025 | Représentante de l'État de Vaud | Comité d'audit (présidente) | Conseillère communale à Vevey, Juge assesseur à la CDAP.



M. François Margot (1953) | Licence en droit de l'Université de Lausanne | **Membre** depuis 2015, échéance mandat 2025 | Comité d'audit, Comité de rémunération et de nomination | Membre de conseils d'administration, principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture. | **Administrateur auprès de:** Caisse d'Epargne Riviera, Riviera Finance SA, Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (président), Montreux-Vevey Tourisme (président).



M. Nicolas Grandjean (1971) | Ing. Dipl. EPFZ, consultant en transports publics | **Membre** depuis 2014, échéance mandat 2024 | Représentant de la Confédération | Comité innovation et marketing et Comité d'audit | **Administrateur auprès de:** TMR Transports de Martigny et Régions SA, TBRC Télésiège Buttes - La Robella et Téléskis Chasseron Nord (société coopérative).



M. Charles-André Ramseier (1949) | Expert tourisme, ancien Directeur de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud | **Membre** depuis 2013, échéance mandat 2024 | Comité innovation et marketing (président) | **Administrateur auprès de:** Expert Tourisme à l'Aide Suisse à la Montagne.



M. André Magnin (1966) | Ingénieur cantonal, chef du Service des ponts et chaussées du Canton de Fribourg | **Membre** depuis 2014 | Représentant de l'État de Fribourg | Comité de rémunération et de nomination | Conseil d'établissement du Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier FR-GE-VD (SIERA), Conférence suisse des ingénieurs cantonaux (président).



M. Nicolas Vauclair (1976) | Ing. Dipl. en sciences d'entreprise et de production EPFZ, Directeur de Lenk Bergbahnen | **Vice-président** depuis 2022, échéance mandat 2025 | Comité d'audit | Président de l'association patronale de remontées mécaniques bernoises



M. Laurent Wehrli (1965) | Licencié ès Lettres (MA) de l'Université de Lausanne, Indépendant, propriétaire d'une société de conduite de projets | **Membre** depuis 2022, échéance mandat 2025 | Conseiller national du Parlement suisse | Comité innovation et marketing.

DIRECTEUR

Oberson Georges
depuis 01.03.2011

SECRÉTAIRE HORS CONSEIL

Jeanmonod Alain,
depuis 01.01.2021

ORGANE DE RÉVISION

Mazars SA, Lausanne,
depuis 22.06.2018

NOMBRE DE SÉANCES: 4 séances du Conseil d'administration
1 séminaire d'une journée réunissant le Conseil d'administration
et la direction générale, 11 séances des comités.

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: CHF 126'870.-
RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (MOB + MVR): CHF 1'449'832.-

Direction

Directeur général
Georges Oberson

Qualité, Sécurité,
Environnement (QSE)
Cédric Giller



MATÉRIEL ROULANT

Timothée Leuthold
Michel Sauteur

RESSOURCES HUMAINES ET ADMINISTRATION

Rachel Schneck
Jean-Daniel Moreillon

INFRASTRUCTURE

Yves Pittet
Amine Hram

SECRETARIAT GÉNÉRAL ET SERVICE JURIDIQUE

Alain Jeanmonod

VOYAGEURS

Nicolas Zürcher
Jérôme Schneiter

VENTE ET MARKETING

Frédéric Delachaux

FINANCES ET INFORMATIQUE

Alexandre Vautier
(dès 1.1.24)
Kushtrim Sejdija

MOB

Compagnie du Chemin
de fer Montreux
Oberland bernois

MVR

Transports
Montreux – Vevey – Riviera

VSA

Voyages et Services
Automobiles MOB

GPMG

Garage-Parc
Montreux Gare

RailTech

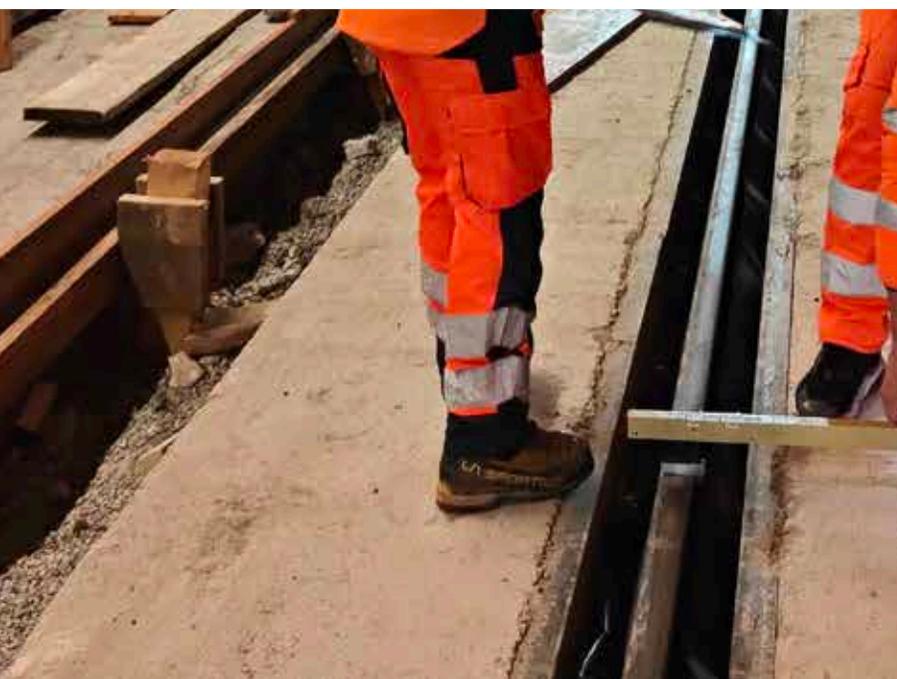
Centre romand
d'entretien des bogies

Assemblée générale 2023

Le 16 juin 2023, notre Assemblée générale s'est tenue à Rougemont, dans le Pays d'Enhaut, en présence de 121 actionnaires. Région emblématique de l'excellente réputation de notre société, elle fut aussi celle de Walter von Siebenthal, ancien Président du MOB, qui nous a quittés en janvier 2023. Notre Président Pierre Rochat a profité de cette honorable assemblée pour lui rendre encore hommage et présenter ses sincères condoléances à sa veuve, également présente. Le Directeur général, Georges Oberson, lors de sa présentation des comptes, s'est réjoui de pouvoir annoncer des chiffres quasiment inespérés avec une progression de +38% par rapport à l'année précédente, alors même que notre clientèle

touristique n'est pas encore totalement de retour. Selon le protocole, et forte de ces bons résultats, l'assemblée prend acte du contrôle de l'organe de révision et adopte à l'unanimité son rapport de gestion et les comptes consolidés 2022. Par ailleurs, Pierre Rochat est réélu également à l'unanimité pour un nouveau mandat de deux ans en sa qualité de Président.

Les actionnaires présents comptabilisaient 1'820'316 actions nominatives de CHF 10.- donnant droit à 1'820'316 voix, la majorité se situant à 910'159 voix et la majorité qualifiée des deux-tiers à 1'213'544 voix, soit 88% du capital-actions de CHF 20'687'570.-



Infrastructure

L'ORGANISATION

L'organisation de l'infrastructure a connu de nombreux changements en 2023. À sa tête, tous les titulaires ont été remplacés par des collaborateurs faisant déjà partie du domaine Infrastructure, amenant ainsi du sang neuf et de la continuité dans la marche du domaine. Leurs grandes connaissances de l'entreprise leur ont permis de reprendre aisément les dossiers en cours et de les amener rapidement à maturation. Dans le département des Projets, deux nouveaux services ont été créés afin de se préparer aux prochains défis: I-P-ZW pour les conduites et coordination des projets dans le Saanenland et le Simmental ainsi que I-P-RDN pour la ligne des Rochers-de-Naye.

LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS

Durant cette année 2023, le domaine et l'ensemble de ses collaborateurs, se sont attachés aux réalisations suivantes:

- Côté Exploitation, la mise en service du temps réel permet enfin de passer dans l'ère du digital au niveau des horaires. C'est une grande avancée dans la planification des voyages-clients sur nos lignes.
- Pour ce qui est des Opérations, nous avons créé une deuxième équipe « ligne de contact » pour la maintenance (préventive et curative) des installations de courant de traction. Le travail sur la GMAO a continué avec l'intégration dans notre base Zedas.
- Et pour les Projets, différents grands chantiers ont été réalisés, dont:

1) Le renouvellement complet du tunnel des Gîtes, en utilisant la même méthode que pour le tunnel des Avants, (mise en place de pieux forés et de la dalle de couverture sous exploitation ferroviaire et mise au gabarit). Cela a nécessité un arrêt d'exploitation d'une semaine en novembre qui a également servi à réaliser un petit renouvellement de superstructure ainsi que des coupes de boisés le long

des voies. Dans un futur proche, nous allons mettre l'accent sur l'entretien des forêts situées le long de nos lignes.

2) Le renouvellement complet de la voie entre Gruben et Schönried. Dans le détail l'infrastructure (la couche de fondation située sous le ballast) et la superstructure de la voie (le ballast, les traverses et les rails), les drainages, les chemins à câbles, les retenues de ballast et le chemin d'évacuation ont été renouvelés. Afin de réduire au maximum l'impact du chantier sur notre exploitation et de permettre aux voyageurs de circuler normalement en journée, la méthode standard engageant des engins de génie civil courants n'a pas été utilisée, au profit d'une méthode impliquant une forte proportion d'engins ferroviaires, avec des réalisations nocturnes. Ceci a permis de « redonner » la voie à l'exploitation en journée. Une grue Kirow KRC 800 de 120t a été notamment mobilisée. Hormis quelques petits soucis en fin de nuit, les travaux se sont déroulés conformément au planning de base du projet.

3) La suppression du passage à niveau des Hirondelles aux Avants, avant dernier passage issu du programme « Passage à niveau 2014 », a pu être réalisée grâce à une nouvelle route raccordée sur un passage sécurisé. Le projet débuté en 2012 et déposé en 2013, a connu une très longue procédure d'approbation des plans et différents recours. La finalisation de ce chantier est indéniablement une plus-value en termes de sécurité des usagers.

4) Le renouvellement des installations de sécurité de la gare de Montreux avec le remplacement de l'ancien enclenchement type Bombardier MCDS qui était en fin de vie, menaçant l'exploitation même de la gare. Le 3 février, nous avons pu ainsi commuter l'exploitation sur le nouvel enclenchement de type Eurolocking de Stadler Signalling.

5) Le déploiement de la nouvelle télécommande des installations de sécurité (TC-IS) et du contrôle de la marche des trains ZBMS. À la suite de l'installation de la télécommande

>>





Itis de Siemens sur MVR-P Vevey-Blonay, nous avons continué le déploiement sur le MOB pour mettre en service le 1^{er} tronçon Montreux-Les Avants en mai 2023. Le contrôle de la marche des train ZBMS a également connu la suite de son déploiement avec sa mise en service dans les gares de Montreux et d'Oeschseite.

LES PROCHAINS DEFIS

Les principaux défis pour 2024 sont:

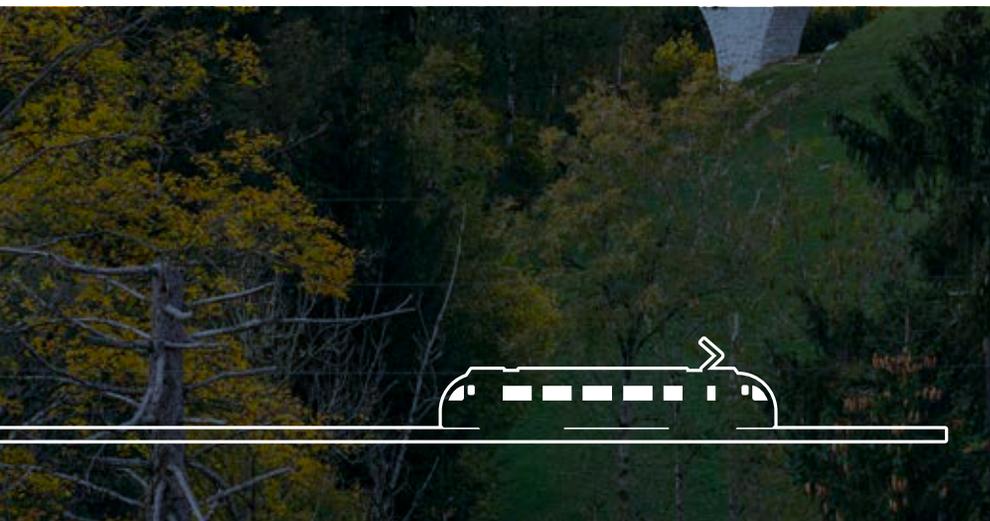
- 1) La finalisation de la prochaine convention de prestations pour l'Infrastructure portant sur les années 2025 à 2028. Cette convention donnera les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de l'Infrastructure, tant pour le compte de résultat (CR) que pour celui des investissements (CI).
- 2) Le démarrage de tous les projets situés sur le tronçon Zwei-simmen-Lenk afin de préparer les conditions du futur cluster de travaux planifié sur 2027-2028.



Yves Pittet,
responsable Infrastructure,
membre de la Direction

2'400 m

de voie ferrée renouvelée en 2023 sur le tronçon Gruben-Schoenried, en travaux de nuit, maintien du trafic en journée.



Matériel roulant

CALAGE AU MILLIMÈTRE POUR LE GPX.

Pour le GoldenPass Express, le 25 février 2023 a marqué le début de l'optimisation des bogies à écartement variable présentant une certaine flexibilité. BLS Netz nous a informés d'une interdiction de réseau, les bogies du GPX touchant les cœurs d'aiguilles... Afin d'y remédier, on a créé un groupe d'experts de toute la Suisse et d'Allemagne pour établir un plan technique de remise sur les rails du fleuron de notre flotte. Toutefois, seule la voie normale avait été touchée, le GPX roulant toujours en voie métrique!

Un marathon avait commencé: confirmer le réglage nécessaire, effectuer les essais, mettre à jour toute la documentation et les rapports d'experts... Le 12 juin une première rame repassa la rampe d'écartement et reliait à nouveau Interlaken Ost! Les trois autres ont suivi chacune à deux semaines d'intervalle. L'abnégation des pionniers du MOB a permis de relever le défi de régler les 48 bogies nécessaires à l'exploitation du GPX. Savoir-faire ferroviaire, haut niveau d'expertise et collaboration mutli-domaines auront rendu tout cela possible.

GMAO – ZEDAS LA GESTION DE LA MAINTENANCE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

La maintenance du matériel roulant est essentielle à assurer une haute disponibilité de la flotte. Définir, suivre et tracer toutes les activités effectuées sur les véhicules et leurs composants est indispensable. Le MOB a choisi la solution Zedas comme GMAO pour digitaliser l'ensemble de la maintenance. Les collaborateurs ont reçu une tablette leur permettant de suivre les instructions et ordres de travail. La traçabilité est améliorée et les données permettent des statistiques. Le développement d'interfaces avec l'ERP Business Central pour lier les stocks et l'automatisation des annonces de défaut avec le BLS sont les prochaines étapes avec un accent particulier sur la liaison des compétences, l'identification des

ressources et les tâches effectuées en vue de la certification ECM – Entity in Charge of Maintenance. À la fin 2023 la majorité des véhicules Voyageur était suivie dans Zedas!

DÉVELOPPEMENT DE LA FLOTTE

En vue de la conformité LHand, de nouvelles voitures GPX plancher bas panoramique ont été commandées à Stalder et compléteront ainsi sa flotte. En impliquant Inclusion Handicap et l'industrie, les futures compositions permettront un voyage immersif grandiose à tout un chacun. La livraison du premier véhicule à Zweisimmen a eu lieu le 23 novembre pour commencer la mise en service, tests et courses d'essai voie métrique / voie normale. Leur entrée en service commercial est prévue pour fin mai 2024.

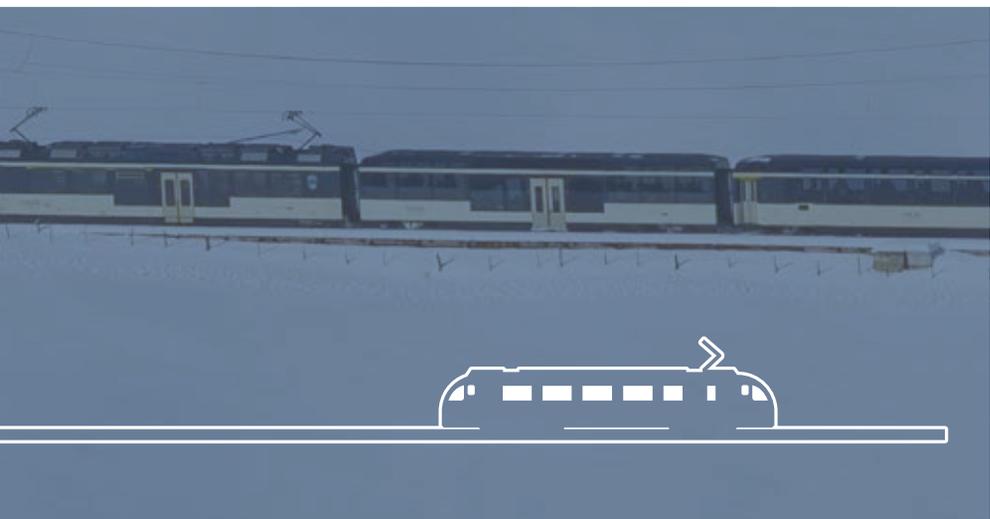
L'«opérationnalisation» de la stratégie de la flotte a connu elle aussi une étape entre les domaines Voyageur et Matériel Roulant dans

le choix du type de véhicule. La démarche devrait permettre une uniformisation massive des éléments de traction des différentes flottes. Aujourd'hui l'hétérogénéité du matériel roulant rend son exploitation et sa maintenabilité inefficaces. La standardisation des composants et du matériel roulant nous mènera vers une maintenance modulaire et une exploitation robuste.

MAINTENANCE 2040

Le projet continue sur la précision des besoins par centre de maintenance régionale – Vevey / Chernex / Montreux / Glion / Zweisimmen, démontrant dans une première étude le besoin de renforcements techniques et opérationnels de certains centres. À ce jour pour bon nombre d'activités, seuls les Ateliers historiques de Chernex sont capables de les réaliser. Il s'agira de diminuer le temps d'immobilisation des véhicules lors des maintenances préventives et correctives par des investissements ciblés et dans un deuxième temps,

>>





une stratégie évaluant le futur des centres de maintenance eux-mêmes.

La digitalisation est nécessaire et soutient le quotidien des activités. Notre domaine s'est doté de l'outil de diagnostic à distance du fabricant de trois flottes exploitées (GPX, 9000, 7500). Il permet aux équipes de dépannage en service de piquet d'avoir rapidement un statut sur les systèmes des trains en activité et ainsi prendre les bonnes décisions avec les collègues sur place ou aux commandes. Le GPX est la première flotte à en être équipée, au vu de son exploitation jusqu'à Interlaken Ost. Suivront en 2024 les 9000 et 7500.



Timothée Leuthold,
responsable Matériel roulant,
membre de la Direction



Voyageurs

ORGANISATION

Les changements au sein de la Direction Voyageurs se sont effectués de manière à limiter les impacts sur les collaborateurs et sur les différentes procédures administratives. Le nouveau management basé sur la transparence, la confiance et l'amélioration continue semble bien satisfaisant, et les bonnes relations avec nos commanditaires n'ont pas été entamées.

Le recrutement et la formation de mécaniciens ont été initiés pour assurer la production des trains et anticiper les changements de l'horaire 2025.

Après 2 ans de fonctionnement, un bilan sur la GOP a démontré la nécessité de séparer la partie planification et celle de la gestion opérationnelle quotidienne. Une organisation optimisée est prévue pour 2024.

Les mises en place de nouveaux outils comme «Infosoft» pour la planification des ressources et contrôles LDT, «Dilloc Motion» pour le temps réel, et «RCS-ALEA» système d'alarme pour les perturbations ont été des succès.

CLIENTS

La satisfaction des clients est notre priorité. Nous avons analysé avec attention tous leurs feedbacks. L'importance d'améliorer rapidement l'Information aux voyageurs ressort comme une évidence.

La qualité des données publiées dans les applications smartphone et les sites internet a été nettement améliorée depuis l'arrivée et l'analyse des données en temps réel durant le second semestre de l'année. Des informations à jour sur la ponctualité, les interruptions, suppressions, sont dès lors disponibles pour nos clients. Le projet de mise à jour des écrans d'information sur les quais a été accéléré pour une mise en service à fin du premier trimestre 2024.

Le confort, la prise en charge et l'accompagnement de nos clients touristiques ont également constitué un point fort en 2023, la recrudescence de bagages étant un aspect de cette réflexion. Il en fut de même pour la propreté. Un test de nettoyage embarqué par du personnel MOB a été réalisé avec succès à bord du GPX.

**L'importance
d'améliorer rapidement
l'information aux
voyageurs ressort
comme une évidence.**

FINANCES

La partie financière détaillée démontre, chiffres à l'appui, la bonne qualité du domaine en présentant d'excellents résultats.

DEMANDE

Une augmentation du nombre de voyageurs-km (+21.92%), passant de 37,4 mios en 2022 à 45,6 mios en 2023 marque un nouveau succès pour notre compagnie quant à l'excellence de cette fréquentation, en particuliers grâce au GoldenPass Express et au Belle-Époque.

LHAND

La mise en conformité au regard de la LHand s'est poursuivie avec les mises en place des procédures internes MOB et externes avec le Contact Center Handicap CFF de Brig, afin d'être prêt pour la mise en application de la loi au 01.01.2024.

Des tests ont été effectués avec Inclusion handicap en situation réelle (avec une personne en chaise) pour l'acquisition de la voiture plancher bas GPX.

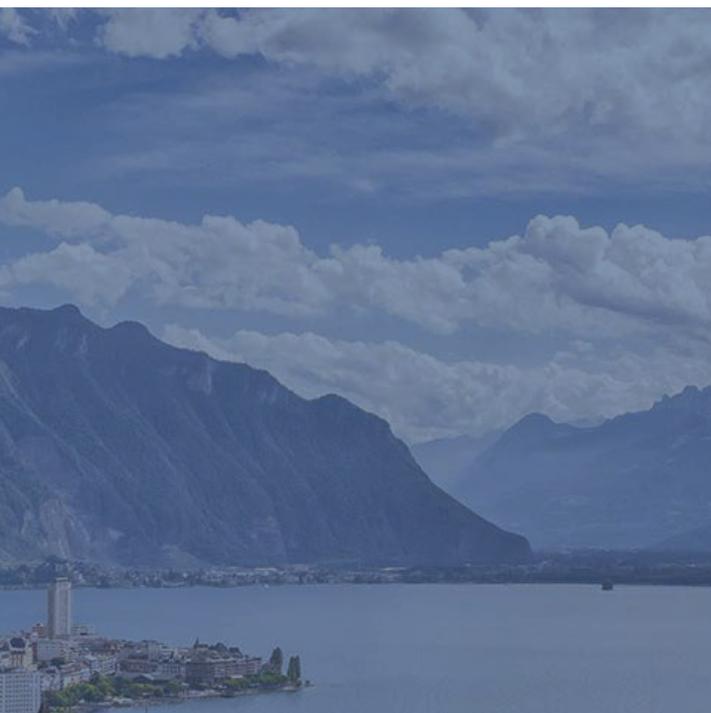
D'autres tests avec les nouvelles rampes ont été réalisés avec une personne en chaise pour les hauteurs de quai P0 et P18, en attendant la mise en conformité des gares (P35).

FLOTTE MOB

La stratégie de la flotte de 2021 a été adaptée en y renforçant la volonté de standardisation des composants au maximum afin d'augmenter la fiabilité et la disponibilité de la flotte.

>>





Par ailleurs les priorités d'achat de tractions se sont dessinées, soit 4 locomotives neuves pour tracter le GPX (avec le partage de la base de l'investissement d'ingénierie avec MOB Infrastructure et MBC), 5 automotrices «9000 MOB» mises en vente par les CJ, identiques à celles du MOB. L'étude de faisabilité a validé positivement ce choix. Les demandes OITRV définitives sont prévues pour le second trimestre 2024.

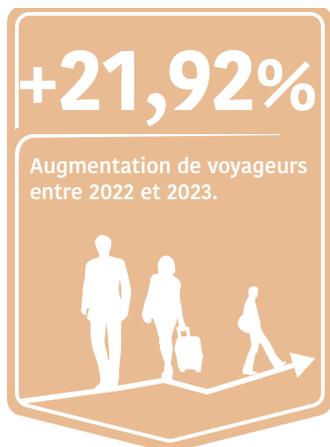
Cette standardisation des «9000» pour notre flotte régionale permet une maîtrise des investissements sur du matériel roulant homologué, une optimisation de la planification des roulements pour la maintenance ainsi que les formations en rames courtes ou longues, en unités simples ou multiples.

HORAIRES

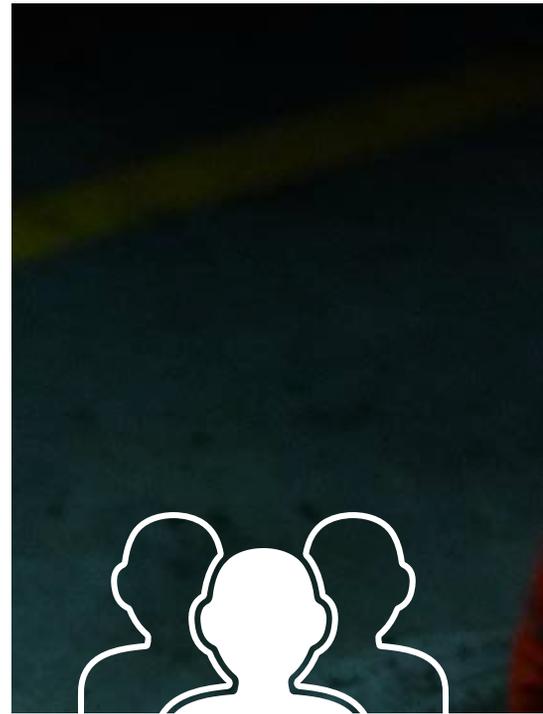
L'Horaires 2024 MOB reste dans la continuité de 2023. Pour 2025, des changements majeurs sont prévus en gare de Montreux à cause du nouvel horaire CFF de la région ouest. Cette version d'horaires, prévue pour la consultation en printemps 2024, a été réalisée en collaboration avec le Canton de Vaud (DGMR) et les autres entreprises de transport publics concernées.

DÉFIS

Les différents travaux menés dans les améliorations au bénéfice de notre clientèle doivent être poursuivis afin de conserver la qualité et la fiabilité qui nous sont reconnues. Une optimisation du partage des données numérisées devra certainement faire l'objet d'une nouvelle réflexion avec peut-être la mise en place d'un système de pilotage, simple mais efficace et surtout garantissant la fiabilité de ces mêmes données.



Nicolas Zürcher,
responsable **Voyagers,**
membre de la **Direction**



Ressources humaines

CCT 2024-2028: SOUS BONNES NÉGOCIATIONS

C'est dans un climat de confiance et de dialogue que la mise à jour de la CCT MOB a été effectuée et ratifiée par les deux parties concernées. Avec une acceptation de 87,2% des collaborateurs syndiqués et une participation au vote de 43,83%, la nouvelle CCT 2024-2028 a permis de développer ou d'affiner en commun nombre de points soulevés de part et d'autre. Parmi ceux-ci et pour exemples: les dispositions légales du congé paternité ou des proches aidants, l'octroi de l'allocation familiale complémentaire de CHF 120.- par mois pour les ayants droit, que le partenaire du collaborateur touche une allocation ou non ou encore l'adaptation du délai d'annonce à 6 mois pour une pré-retraite.

UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION POSITIVE

Mise en place tous les trois ans en septembre, l'enquête de satisfaction 2023 a bénéficié d'un taux de participation stable de 79%. Elle met à jour une satisfaction générale des collaborateurs du MOB qui s'est améliorée, ainsi que l'attrait de l'employeur et la recommandation du MOB comme employeur. À noter que les plus grands écarts positifs comparés à l'édition 2020 sont mentionnés dans les feedbacks réguliers donnés par l'encadrement ainsi que dans l'intégration des collaborateurs dans le processus d'amélioration continue. Par ailleurs, la perception des contraintes (bruit, odeurs, température, etc.) a subi, quant à elle, le plus grand écart négatif. La part des collaborateurs véritablement satisfaits est de 75% et celle des insatisfaits mais restant constructifs est de 5%.

Cette enquête mise en place régulièrement par la direction, lui permet d'analyser les points clés de satisfaction du personnel et au besoin de prendre des mesures d'ajustement à court, moyen ou long termes. 2024 permettra d'en communiquer les résultats par le biais du management et de mettre en œuvre les mesures nécessaires.

Rachel Schneck,
responsable Ressources
humaines,
membre de la Direction



Cette enquête permet d'analyser les points clés de satisfaction du personnel.

LE PROCESSUS DES RESSOURCES HUMAINES

La rédaction du processus RH fait partie des objectifs principaux du Service RH. Celle-ci s'appuie sur l'approche qualité menée par le MOB, ainsi que sur les différentes procédures et instructions de travail. Chaque procédure de travail a été ainsi décortiquée dans un souci de compréhension de chaque activité et dans une visée d'amélioration continue. L'entrée, la vie et la sortie du collaborateur en sont les thématiques principales développées, sous une approche «allant à l'essentiel» selon la devise du service RH. Ce fut un travail d'équipe qui a rythmé cette année 2023. La charge du service ayant pris de l'ampleur ces dernières années, due à la croissance du MOB, un «service» administratif RH a été créé en septembre profitant d'un transfert interne à hauteur de 30%, avec à la clef une formation complète et rapide des deux collaboratrices de l'administration RH ainsi que la reprise du sujet des Facilités de voyage (FVP) au sein du département.

L'approche QSE du MOB quant aux rôles, activités de chacun et de leurs interactions va clairement permettre d'élever la qualité des prestations RH. Le processus - non encore complètement achevé -, ses procédures et instructions seront présentés dans le courant 2024 au management afin d'obtenir une connaissance commune du fonctionnement des pratiques RH et les responsabilités de nos chefs d'équipe(s). Ainsi, nous entrerons dans la phase de l'amélioration continue de notre processus RH en constante évolution selon les besoins du MOB et de son personnel.

87,2%

Le taux d'acceptation de la mise à jour de la nouvelle CCT MOB.



MOB FR Accueil Découvrir S'informer Réserver Aide & contact

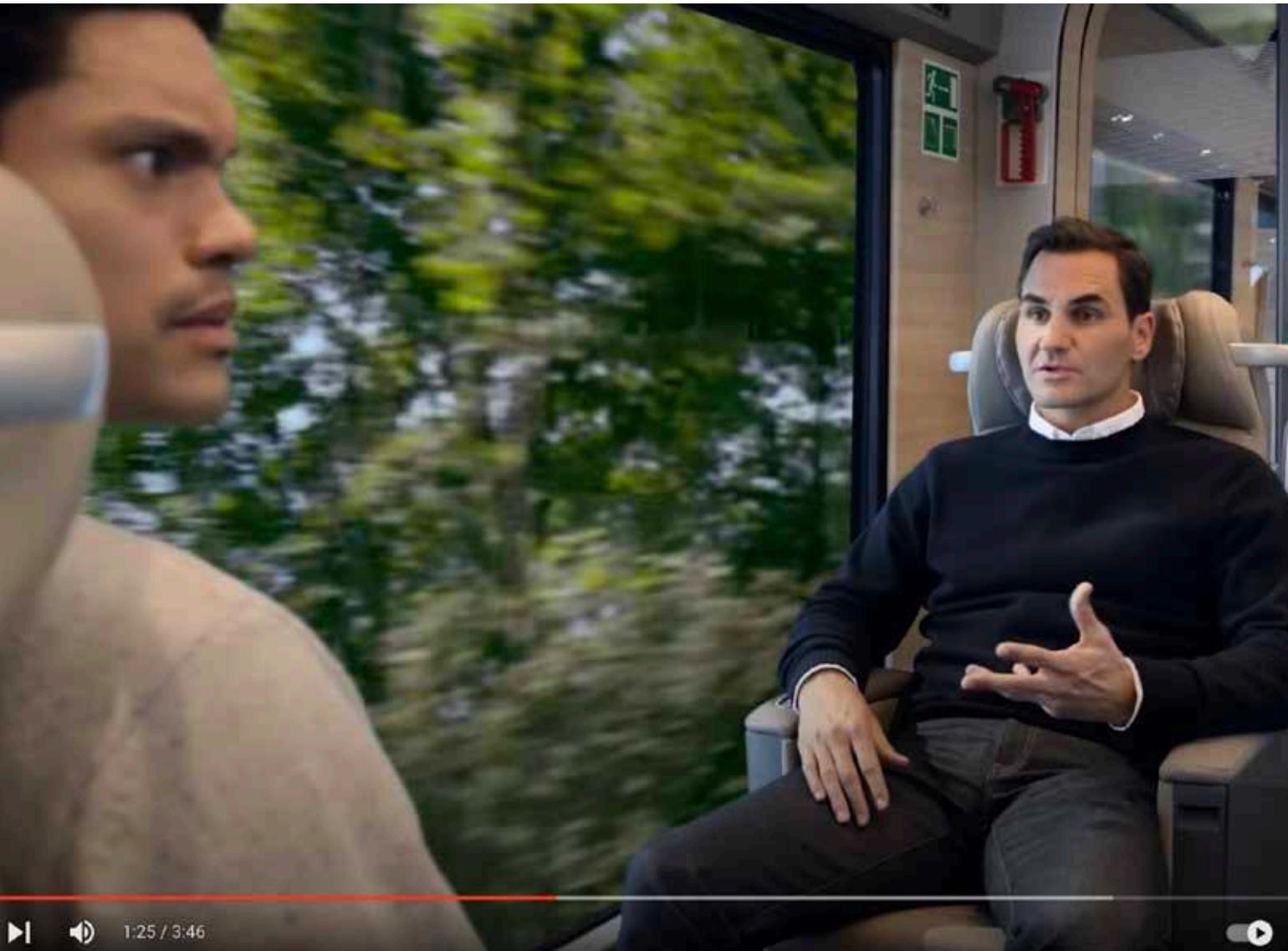
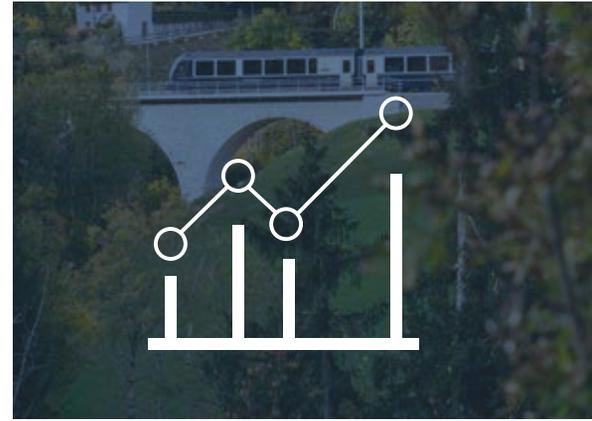
Offres combinées

Afficher la carte

Chercher

Itinéraires proposés Prix Lignes Type d'activité

<p>DÉS 52.00 CHF</p>  <p>Rochette ou rebetta aux Rochers-de-Naye Partagez un moment de convivialité au restaurant panoramique.</p>	<p>DÉS 35.00 CHF</p>  <p>Cinéma 35 ans aux Rochers-de-Naye Une excursion spectaculaire en train avec repas inclus!</p>	<p>DÉS 42.00 CHF</p>  <p>Festival de riffs aux Pâlisades Laissez-vous tenter par un repas accompagné du soleil sur la...</p>
<p>DÉS 58.00 CHF</p>  <p>DÉS 58.00 CHF</p>	<p>DÉS 45.00 CHF</p>  <p>DÉS 45.00 CHF</p>	<p>DÉS 35.00 CHF</p>  <p>DÉS 35.00 CHF</p>



Vente et Marketing

VENTE ET MARKETING: UNE OPTIMISATION ET UN RAPPROCHEMENT

Au sein du secteur d'activités qui est le nôtre, les habitudes et les attentes évoluent, les technologies se développent constamment, tandis que des nouveaux produits sont mis sur le marché. Afin de se doter d'un outil performant et adapté, à partir du 1^{er} janvier 2023, la Direction du MOB a intégré les organisations du marketing, de la vente et de l'accompagnement des trains dans un seul domaine. Avec cette nouvelle organisation, ce sont tous les collaborateurs ayant un contact direct avec la clientèle qui se retrouvent ainsi réunis sous une même enseigne. L'objectif est clairement de rapprocher les collègues commerciaux autour du service aux voyageurs, pour des prestations optimales et réactives. Dans sa vision opérationnelle, le domaine développe ainsi différents produits (GoldenPass Express, Train du chocolat, soirées estivales sur les Rochers-de-Naye ou encore les Pléiades), en fait la promotion et en assure aussi la distribution via ses différents canaux tels nos guichets, nos automates ou encore notre webshop. Les agents d'accompagnement et le service catering participent aussi pleinement à l'expérience du client à bord de nos trains.

UNE PROMOTION EXCEPTIONNELLE

Avec plus de 83 millions de vues, la vidéo diffusée par Suisse Tourisme, avec dans les rôles-titres Roger Federer et Trevor Noah, a constitué un support d'une excellente qualité pour accompagner le lancement du GoldenPass Express. Actif sur plus de 15 marchés, le service Marketing a accueilli tout au long de l'année plus de 150 FamTrip (voyages de presse ou d'étude touristique, agences de voyages, tours opérateurs, etc.). Au pinnacle de nos présences dans la presse internationale, le titre de «Train le plus luxueux du monde» a été décerné au GoldenPass

Frédéric Delachaux,
responsable Vente et Marketing,
membre de la Direction

Le chiffre d'affaires du webshop a plus que doublé, en une année.



Express par le National Geographic. Un sacre exceptionnel qui n'est pas passé inaperçu en termes de promotion.

UNE DISTRIBUTION AU SOMMET

Une bonne distribution assure que nos clients b2c et b2b puissent accéder aisément à nos produits. En 2023, un accent a ainsi été mis sur le développement du webshop qui, effectivement, a doublé son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente, ainsi que sur les procédures entre les différents services réunis (guichets, Rail Center, Service-clients). Un nouvel outil a aussi été mis en place pour faciliter toutes les interactions entre les services et intégrer de premiers outils d'intelligence artificielle. 2023 marque aussi la disparition des anciens automates CFF et l'intégration d'une nouvelle génération d'automates légers qui devront répondre aux besoins de la clientèle dans le futur et préparer la dématérialisation des titres des transports.

L'ACCOMPAGNEMENT ET L'EXPÉRIENCE À BORD

L'arrivée du GPX a induit aussi un nouvel accompagnement à bord, un nouveau service catering et l'engagement de plusieurs collaborateurs pour en assurer les services. Dans ce contexte, une campagne de formation sans précédent a été mise en place visant l'ensemble du personnel d'accompagnement. Ce fut ainsi un effort conséquent demandé aux formateurs et responsables pour assurer cette mise à niveau. Tous ont réussi les examens et ont été intégrés avec succès dans les deux teams de Montreux et Zweisimmen. Le service catering, s'est aussi réorganisé et adapté afin de servir des produits régionaux à nos voyageurs sur l'ensemble du tronçon GPX.

80

En nombre de pays différents représentés par notre clientèle sur la ligne.





Qualité, Sécurité et Environnement 2023

LES HIGHLIGHTS

Depuis 2021, notre centre de compétence QSE poursuit la mise en œuvre de différents outils nécessaires au bon suivi de l'évolution de l'entreprise, de son développement et de la réalisation de ses stratégies.

2023 a vu apparaître la première revue de direction du MOB, permettant de vérifier l'efficacité de son système d'engagement et d'en avoir une trace. Réalisée au sein du centre QSE, elle est rédigée en début d'année suivant la période en question et validée à fin février. Elle est ainsi composée de différents résumés, de synthèses ou encore de revues ou listing des différentes actions, analyses et événements qui ont constitué l'année écoulée.

Ont participé à ladite revue un certain nombre de membres de la direction ainsi que les collaborateurs les plus proches des dossiers dont il est question. Sa diffusion est faite auprès des Conseils d'administration de MOB et MVR, du Comité de Direction et est disponible sur intranet MOB ou pour des auditeurs externes sur demande expresse.

Durant cette dernière année, nous avons également intégré les exigences de soudage des véhicules et des composants ferroviaires au système de management. La mise en place des certifications de soudures date de 2015, à savoir le Certificat soudage des véhicules et des composants ferroviaires selon EN 15085-2 (CL1) dans les domaines d'activité D, P, M, S, qui est valable jusqu'au 16 juillet 2024, ainsi que le Certificat ISO 3834-2: 2005 pour la soudure dans le cadre de la construction et de l'entretien du matériel roulant, valable, lui, jusqu'au

4 août 2024. Lesdits certificats sont délivrés par l'Association suisse pour la technique de soudage qui réalise l'audit de suivi annuel pour le maintien de la certification ainsi que la recertification réalisée tous les trois ans.

Le caractère touristique de l'entreprise a bénéficié d'une nouvelle attestation de participation au programme de durabilité Swisstainable Level I du tourisme suisse, valable jusqu'au 10 juillet 2027. Celle-ci est délivrée par la Fédération suisse du tourisme pour les entreprises souhaitant obtenir le label Swisstainable, programme mettant l'accent sur le développement durable de la Suisse en tant que pays touristique. L'obtention de cette attestation est liée à

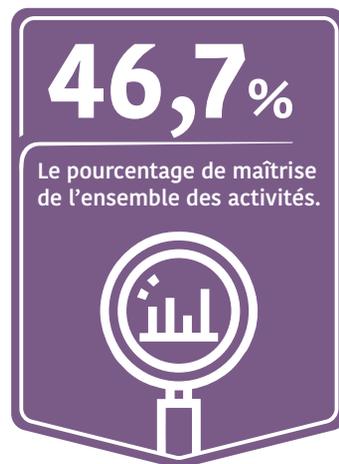
la mise en œuvre d'au moins 3 mesures concrètes au cours des 24 prochains mois, et contrôlées après deux ans. Le niveau I – committed peut être gardé pendant deux périodes de classification soit 8 ans au maximum, après quoi un niveau supérieur auprès de Swisstainable est exigé.

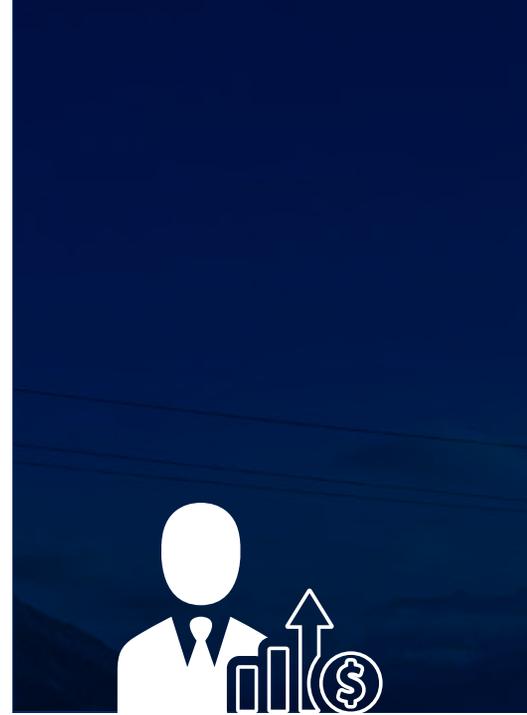
2023 a vu apparaître la première revue de direction du MOB.

LE DÉFI

La perspective 2024 s'est ouverte sur un nouveau défi: la création d'un tableau de bord commun intégrant les indicateurs stratégiques, organisationnels et opérationnels. Le but sera de fournir au Comité de Direction MOB et aux conseils d'administration MOB et MVR une vue pragmatique et pertinente de l'évolution des indicateurs stratégiques en lien avec nos objectifs d'entreprise.

Cédric Giller,
responsable QSE





Finances et Informatique

Nul ne peut ignorer que 2023 a été marquée par la première année d'exploitation du nouveau Goldenpass Express, la liaison directe entre Montreux et Interlaken, inaugurée en décembre 2022. Ce nouveau produit a occupé tous les secteurs de l'entreprise, y compris celui des Finances. En effet, avec une augmentation du volume d'affaires de plus de 10 millions, soit plus de 10% du volume total, l'impact est clairement perceptible au niveau de nos comptes.

L'exploitation du GPX est assurée par les BLS entre Zweisimmen et Interlaken. Le MOB loue les véhicules au BLS et assure également l'exploitation du catering sur cette ligne. Pour garantir une bonne répartition des coûts et permettre une facturation des prestations et des locations aux coûts complets, les structures analytiques ont été adaptées. Le volume facturé aux BLS pour cette première année d'exploitation a atteint plus de CHF 3 mios.

À fin juillet avec la mise en exploitation des 4 trains GPX, ce sont 19 voitures supplémentaires qui figurent dans les immobilisations pour CHF 82,2 mios.

Les produits d'exploitation du GPX entre Montreux et Zweisimmen se sont montés à 2'951 KCHF de recettes de transport, 1'006 KCHF de réservations, et 780 KCHF de prestation de catering. Pour une première année d'exploitation ces chiffres sont très honorables.

Mais le Goldenpass Express ne saurait éclipser le reste de nos activités. En effet, la clientèle n'a pas pour autant délaissé nos autres offres. La ligne Montreux-Zweisimmen affiche une progression des recettes de 10%, avec un taux de couverture de 42% (40% en 2022). Les lignes à vocation de dessertes régionales ont quant à elles affiché plus de stabilité.

Au niveau de nos outils informatiques, les efforts pour doter le MOB d'un outil de gestion ERP performant ont continué en 2023. La gestion des achats et des stocks a été intégrée dans l'ERP Business Central. Cette étape a permis d'améliorer les flux et la précision de notre outil de gestion des stocks, indispensable pour la mise en place d'un système performant de gestion des maintenances (GMAO) en cours d'implémentation. Lors de la reprise des stocks dans ce nouvel outil, des erreurs de calcul dans l'ancien système Careoffice ont été mises en lumière au niveau des dévaluations. Des corrections ont été dès lors apportées pour 535 KCHF, impactant le résultat d'exploitation à la baisse.

Du côté de l'Infrastructure, des dépenses imprévues ont été enregistrées pour plus de 270 KCHF. Des chutes d'arbres dans la région d'Allières ont occasionné une interruption de ligne et des travaux de sécurisation. Heureusement, des recettes hors période ont permis de compenser ces coûts.

Au niveau des investissements, le rythme des travaux a été soutenu. Pour l'infrastructure, CHF 55 mios d'investissements ont été portés aux immobilisations (25 mios en 2022).

Parmi ces investissements l'on peut noter:

- le renouvellement du tunnel des Avants pour 4'541 KCHF,
- le renouvellement du tunnel des Gîtes pour 4'600 KCHF,
- le renouvellement de la voie entre Gruben et Schönried pour 10'167 KCHF,
- le renouvellement de la voie entre

Sonzier et Chamby pour 4'400 KCHF,

- le renouvellement des installations de sécurité en gare d'Oeschseite pour 3'050 KCHF,
- le renouvellement de l'enclenchement de la gare de Montreux pour 3'600 KCHF,
- et le renouvellement de la télécommande IS pour 8'000 KCHF.

Cette année 2023, chargée tant au niveau de l'exploitation qu'au niveau des investissements, présente un résultat MOB positif de CHF 2'730'947 (CHF 1'409'451 en 2022). Et si l'on tient compte des affectations aux réserves pour pertes futures proposées par le Conseil d'administration, le résultat pour le MOB est de CHF 1'482'551 (CHF 207'546 en 2022).

L'exploitation du GPX est assurée par les BLS entre Zweisimmen et Interlaken.



Alexandre Vautier,
responsable Finances
et Informatique, membre de
la Direction

ON A PARLÉ DE NOUS



Grand Train Tour of Switzerland: Un voyage inoubliable | Suisse Tourisme

MySwitzerland

Abonner

22 k

Partager

Télécharger

Clip

83 M de vues · 8 y à 1 an · SUISSE

de sable fait dévaler les plans de Roger Federer et Trevor Noah, et les conduit à effectuer un voyage inoubliable sur le Grand Train Tour of Switzerland.

à travers les paysages spectaculaires de la Suisse. ... afficher plus



T

Spektakuläre Bergbahnen der Schweiz:
Montreux-Rochers de Naye - die
Extravagante

2020 Mehr hoch hinaus die «Rochers de Naye», die Felsen von Naye über dem Dänker im
Montreux zeigt sich oben am Gipfel im fast unermesslichen Panorama. 200 Grad Bunkern
gefälliger Berg des Lac Lemire über mit aufregende Felsende, die Schweizer Alpen
strebendsteilen Gletschern im Juni nach der Nord Seite. Die steilsten Felsen...





VOYAGE*

Découvrez 6 des trains les plus luxueux au monde

En Italie comme au Japon, prenez place à bord de ces trains haut de gamme et laissez-vous guider.

DE MONISHA RAJESH |
PUBLICATION 9 OCT. 2023, 17:53 CEST

Embarquer dans un train de luxe permet d'atteindre des destinations parfois inconnues à une cadence unique et dans un confort optimal, tout en jouissant d'un service de première classe. Nous vous présentons certains des trains de luxe les plus exaltants et leurs itinéraires.

1. Le GoldenPass Express, en Suisse

Le GoldenPass Express transporte des passagers depuis la station balnéaire de Montreux jusqu'à Interlaken, dans l'Oberland bernois. On compte quatre départs par jour (dans les deux sens) pour ce trajet de trois heures. La classe Prestige offre un confort maximal avec ses sièges en cuir chauffants, inclinables, capables de pivoter à 180 degrés, et surélevés de quarante centimètres par rapport à ceux des autres voitures, offrant ainsi une vue imprenable sur les vignobles environnants, les vallées encaissées et les reflets bleus des lacs. Le menu : caviar de la ville voisine de Frutigen et champagne Duval-Leroy Brut.

Informations pratiques : un aller simple en classe Prestige



Partie financière

Sommaire

Comptes annuels

31

Bilan

32

Compte de résultat

33

Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

34

Annexe aux comptes

40

Autres informations

43

Tableau des immobilisations par secteur

44

Compte des investissements par secteur

45

Rapport de l'organe de révision

Comptes consolidés

48

Bilan

49

Compte de résultat

50

Tableau d'évolution des fonds propres

51

Tableau de financement

52

Annexe aux comptes consolidés

60

Rapport de l'organe de révision

Bilan MOB

ACTIF en francs	Note en annexe	31.12.2023	31.12.2022
Actifs circulants		55'149'054	57'712'012
Disponibilités à vue	1	34'000'988	32'698'577
Créances résultant de ventes et prestations	2	2'747'438	1'738'087
Autres créances		2'571'272	8'801'595
Envers des sociétés du groupe		0	46'155
Envers des tiers		2'571'272	8'755'440
Stocks et prestations à facturer	3	15'061'704	12'687'513
Actifs de régularisation		767'652	1'786'240
Actifs immobilisés		582'574'865	544'061'211
Immobilisations financières		1'016'004	1'016'004
Immobilisations corporelles		517'680'529	445'373'851
Immobilisations		805'745'765	727'031'242
Amortissements		-288'065'236	-281'657'391
Investissements en cours		63'878'332	97'671'355
TOTAL DE L'ACTIF		637'723'919	601'773'223
PASSIF			
Fonds étrangers		591'128'506	557'908'757
Fonds étrangers à court terme		31'009'259	31'127'018
Dettes à court terme résultant d'achats tiers		12'886'646	12'415'541
Dettes financières à court terme		10'407'398	11'457'331
Envers des sociétés du groupe		8'076	0
Envers des sociétés proches		2'050'722	4'982'827
Dettes bancaires		8'346'100	6'472'004
Dépôts et garantie de tiers		2'500	2'500
Autres dettes envers des tiers		439'445	216'435
Dettes à court terme pouvoirs publics remboursables sans intérêts	4	896'677	896'677
Passifs de régularisation		6'379'093	6'141'035
Envers des sociétés proches		239'257	28'800
Envers des tiers		6'139'836	6'112'235
Fonds étrangers à long terme		560'119'247	526'781'739
Dettes à long terme envers des tiers		152'420'150	144'880'830
Contributions d'investissements des pouvoirs publics actionnaires	4	406'353'888	380'548'201
Provisions à moyen et long terme		1'345'209	1'352'709
Fonds propres		46'595'413	43'864'466
Capital-actions		20'687'570	20'687'570
Réserves		15'486'417	14'218'762
Réserve générale	7	947'510	881'760
Réserve pour pertes futures	7	12'212'513	11'010'608
Réserves affectées	7	2'326'394	2'326'394
Bénéfice/perte résultant du bilan		10'421'426	8'958'134
Résultat reporté		7'690'479	7'548'683
Résultat de l'exercice		2'730'947	1'409'451
TOTAL DU PASSIF		637'723'919	601'773'223

Compte de résultat

PRODUITS en francs	Note en annexe	2023	2022
Produits de transport		18'194'419	13'560'371
Voyageurs		18'194'094	13'560'241
Marchandises et poste		325	130
Indemnisation des pouvoirs publics	5	55'022'287	48'925'193
Autres produits d'exploitation		34'482'045	31'336'855
Prestations à des tiers		17'198'694	17'085'788
Opérations ventes secteur Voyageurs		1'624'016	1'708'876
Autres prestations de service et divers		860'365	624'378
Loyers		4'133'678	1'665'280
Prestations propres pour investissements		10'665'292	10'252'533
TOTAL DES PRODUITS		107'698'751	93'822'419
CHARGES			
Charges de personnel		50'203'972	48'522'189
Salaires payés		38'905'769	36'398'097
Prestations d'assurances		-1'072'128	-1'030'555
Charges sociales et autres charges		9'743'052	9'123'613
Prestations de travail de tiers		2'627'280	4'031'034
Autres charges		26'630'850	21'910'167
Matières/marchandises/services		3'271'147	2'582'064
Exploitation des installations		6'051'312	4'854'779
Exploitation des véhicules		7'810'549	5'700'599
Autres charges d'exploitation		9'497'841	8'772'725
Assurances et indemnités versées		999'608	1'015'101
Droits, taxes, impôts indirects		1'961'924	1'719'408
Énergie et évacuation des déchets		3'258'707	2'978'640
Administration et informatique		2'080'713	1'893'903
Publicité		1'196'890	1'165'674
TOTAL DES CHARGES		76'834'822	70'432'355
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts		30'863'930	23'390'064
Amortissements et non-activables		-27'661'527	-20'229'409
Amortissements	6	-25'585'928	-19'242'266
Non-activables		-2'075'599	-987'143
Charges et produits financiers		-969'386	-652'796
Charges financières		-1'567'938	-1'039'005
Produits financiers		598'552	386'209
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS (+ = bénéfice)		2'233'016	2'507'858

PROFITS ET PERTES (charges en -, produits en +)	Note en annexe	2023	2022
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS		2'233'016	2'507'858
Résultat hors exploitation	8	0	-23
Charges hors exploitation		0	-23
Produits hors exploitation		0	0
Résultat exceptionnel ou unique	8	107'755	-1'104'915
Charges exceptionnelles ou uniques		-174'517	-1'304'934
Produits exceptionnels ou uniques		282'272	200'019
Résultat hors période	8	390'442	3'621
Charges hors période		-6'863	-14'733
Produits hors période		397'305	18'353
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (AVANT IMPÔTS)		2'731'213	1'406'541
Impôts sur bénéfice et capital	9	-266	2'911
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+ = bénéfice)		2'730'947	1'409'451

Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

	2023	2022	
Bénéfice reporté	7'690'479	7'548'683	
Résultat de l'exercice	2'730'947	1'409'451	
Solde à disposition de l'assemblée générale des actionnaires	10'421'426	8'958'134	
Le conseil d'administration propose l'emploi suivant du bénéfice au bilan: (en + prélèvement, en - attribution)			
	Minimum légal	Proposé	Proposé
Réserve légale issue du bénéfice (CO art. 672)	-75'840	-75'840	-65'750
Réserve pour pertes futures Infrastructure (LCdF art. 67)	-84'890	-84'890	388'715
Réserve pour pertes futures trafic voyageurs (LTV art. 36)	-1'129'496	-1'129'496	-1'590'620
Report à nouveau		9'131'201	7'690'479

Annexe aux comptes

Raison sociale et siège

La société est inscrite au registre du commerce vaudois sous le numéro IDE CHE-105.893.889 avec la raison sociale Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA. Son siège social est à Montreux.

Principes régissant l'établissement des comptes

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les comptes respectent également l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les principes comptables suivants sont appliqués :

CRÉANCES

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

STOCKS

Les stocks pour la maintenance ferroviaire sont valorisés sur la base du prix moyen pondéré d'acquisition. Des abattements ont été pratiqués pour tenir compte de leur degré d'obsolescence. Ces taux d'abattement oscillent entre 0% (articles d'usage courant) et 100% (pièces de maintenance inutilisées depuis longtemps) en fonction de la rotation des articles. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme qui sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, diminuées le cas échéant des corrections de valeur économiquement nécessaires, ainsi que de titres pour des participations de moins de 20% qui sont comptabilisées au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

/ Terrains	-
/ Bâtiments	2.0%
/ Installations de	2.5% à 10%
/ Véhicules ferroviaires de	3% à 5%
/ Véhicules routiers de	8% à 20%
/ Ameublement de locaux de	5% à 10%
/ Equipements informatiques de	20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Conformément à l'OCEC (art. 11), les contributions de financements à fonds perdu pour des investissements sont comptabilisées en tant qu'amortissement unique, de manière à ce qu'aucune correction de valeur avec incidence sur le compte de résultat ne puisse être effectuée sur cette partie de l'investissement.

PROVISIONS

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La prévoyance professionnelle des employés du MOB est confiée depuis 2010 à la fondation Profelia de Lausanne (gérée par les Retraites Populaires). Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les plans de prévoyance sont à primauté de cotisation. La contribution de l'employeur est reprise sans modification (en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance) dans le compte d'exploitation. Ces charges sont prises en compte dans l'indemnité des pouvoirs publics.

En situation de sous-couverture lors du transfert en 2010, un plan d'assainissement a été mis en place. Un apport en capital de 15.4 millions de CHF a été effectué en 2010 par le MOB, financé par un emprunt. Il a permis d'amener le taux de couverture à 90%. Une cotisation d'assainissement paritaire employeur-employés a également été introduite en 2010 afin d'atteindre une couverture de 100%. Ce dernier a été atteint courant 2020, selon les objectifs fixés. La cotisation d'assainissement a pu être abandonnée en 2021. Quant à l'emprunt de 15.4 millions de CHF, à ce jour, aucun plan de remboursement n'a pu être planifié. Le 1er janvier 2021, l'emprunt a été prolongé pour une nouvelle durée de 7 ans; son échéance est au 31 décembre 2027.

Le taux de couverture de la caisse de pension se monte au 31 décembre 2023 à 101.74 % (98.52% à fin 2022).

Sociétés du groupe et sociétés proches

Les sociétés du groupe sont:

/ Voyages et Services automobiles MOB SA, Montreux

/ Garage-Parc Montreux Gare SA, Montreux

La Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA assure la direction et la gestion des Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR). Le personnel ferroviaire nécessaire à l'exploitation de MVR est fourni par MOB. MVR est ainsi considérée comme une société proche.

Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat en francs		2023	2022
1. Disponibilités à vue		34'000'988	32'698'577
Comptes courants		12'032'929	17'634'737
Titres (valeurs d'achat)		23'119'343	16'215'124
Correction pour risque de pertes sur titres		-1'151'285	-1'151'285
2. Créances résultant de ventes et prestations		2'747'438	1'738'087
Créances résultant de ventes et prestations		2'760'938	1'754'827
Correction pour risque de pertes		-13'500	-16'740
3. Stocks et prestations à facturer		15'061'704	12'687'513
Valeurs brutes		19'601'330	16'419'862
Corrections de valeurs		-4'567'926	-3'861'506
Prestations à facturer		28'300	129'157
Variation des stocks		2'475'047	450'312
Variations liées à l'exploitation		3'010'070	450'312
Correction dépréciations stock maintenance MR matériel roulant		-489'345	0
Correction dépréciations stock maintenance IO-EL électricité		-45'678	0
4. Contributions d'investissement des pouvoirs publics		407'250'565	381'444'878
Dettes envers la Confédération		299'671'852	273'398'623
- prêts en remboursement ¹⁾		2'670'598	3'099'732
- prêts FIF conditionnellement remboursables		296'188'885	270'131'591
- prêts PRODES conditionnellement remboursables		812'369	167'300
Dettes envers le Canton de Vaud		56'791'973	57'039'362
- prêts en remboursement ¹⁾		1'341'030	1'588'419
- prêts art. 56 LCdF (1943-2015) conditionnellement remboursables		55'450'943	55'450'943
Dettes envers le Canton de Berne		42'086'525	42'277'615
- prêts en remboursement ¹⁾		1'055'890	1'246'980
- prêts art. 56 LCdF (1943-2016) conditionnellement remboursables		41'030'635	41'030'635
Dettes envers le Canton de Fribourg		8'700'215	8'729'277
- prêts en remboursement ¹⁾		172'350	201'412
- prêts art. 56 LCdF (1943-2016) conditionnellement remboursables		8'527'865	8'527'865
¹⁾ dont parts dues à court terme		896'677	896'677
- envers la Confédération		429'134	429'134
- envers le Canton de Vaud		247'389	247'389
- envers le Canton de Berne		191'092	191'092
- envers le Canton de Fribourg		29'062	29'062
5. Contributions d'exploitation et d'amortissement au compte de résultat		55'022'287	48'964'811
De la Confédération ²⁾		40'293'147	31'540'451
- pour l'exploitation de l'infrastructure		8'141'266	8'389'713
- pour l'amortissement de l'infrastructure		16'941'931	12'916'084
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		15'209'950	13'976'762
- pour compenser les pertes de recettes exceptionnelles de la pandémie Covid-19		0	3'879'010
- provision pour indemnité COVID19 à recevoir		0	-7'621'118
Du Canton de Vaud pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV) ³⁾		7'406'970	9'347'264
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		7'406'970	7'329'656
- pour compenser les pertes de recettes exceptionnelles de la pandémie COVID19		0	2'017'608
Du Canton de Berne pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV) ⁴⁾		5'895'735	6'320'097
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		5'895'735	4'946'982
- pour compenser les pertes de recettes exceptionnelles de la pandémie COVID19		0	1'373'115
Du Canton de Fribourg pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV) ⁵⁾		1'407'619	1'756'999
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		1'407'619	1'365'996
- pour compenser les pertes de recettes exceptionnelles de la pandémie COVID19		0	391'003

	2023	2022
De la commune de Montreux pour l'exploitation du transport de voyageurs	18'816	0
2) dont indemnités à recevoir de la Confédération:	539'499	4'378'686
- dettes à court terme pour indemnités infrastructure	645'069	65'597
- provision pour indemnités d'amortissements infrastructure	-105'570	434'079
- dettes à court terme pour indemnités TRV (Covid19)	0	3'879'010
3) dont indemnités à recevoir du Canton de Vaud:	0	0
- dettes à court terme pour indemnités TRV (Covid19)	0	0
4) dont indemnités à recevoir du Canton de Berne:	0	1'373'115
- dettes à court terme pour indemnités TRV (Covid19)	0	1'373'115
5) dont indemnités à recevoir du Canton de Fribourg:	0	391'003
- dettes à court terme pour indemnités TRV (Covid19)	0	391'003

Le total des contributions comprend également les montants portés en produits exceptionnels et hors périodes.

6. Amortissements	25'585'928	19'242'266
Amortissements ordinaires	23'222'427	19'242'266
Amortissements avant cession de la télécommande des installations de sécurité	2'363'501	0

7. Mouvements des réserves

Réserve générale	Solde au 1.1	881'760	860'860
- Attribution 2022 décidée par l'assemblée générale 2023		65'750	20'900
	Solde au 31.12	947'510	881'760
Réserve pour pertes futures Infrastructure (LCdF art. 67)	Solde au 1.1	11'130'450	11'697'429
- Prélèvement 2022 décidé par l'assemblée générale 2023		-388'715	-566'980
	Solde au 31.12	10'741'735	11'130'450
Réserve pour pertes futures TRV (LTV art. 36)	Solde au 1.1	-119'842	1
- Attribution 2022 décidé par l'assemblée générale 2023		1'590'620	-119'843
	Solde au 31.12	1'470'778	-119'842
Réserve affectée aux amortissements hors chemin de fer	Solde au 1.1	526'394	526'394
- Attribution/prélèvement décidé par l'assemblée générale		0	0
	Solde au 31.12	526'394	526'394
Réserve affectée aux entreprises accessoires	Solde au 1.1	1'800'000	1'800'000
- Attribution/prélèvement décidé par l'assemblée générale		0	0
	Solde au 31.12	1'800'000	1'800'000

8. Postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat

Les charges sont présentées en négatif

Résultat hors exploitation	0	-23
Résultat exceptionnel ou unique	107'755	-1'104'915
Charges exceptionnelles ou uniques	-174'517	-1'304'934
Charges exceptionnelles dotation en provisions et corr. valeur immo. financières	0	-1'177'285
Charges exceptionnelles: amort et corr. except. de valeurs	-181'486	-63'530
Charges exceptionnelles: ventes d'actifs immobilisés	-8'055	-20'821
Du croire, provision pertes sur débiteurs	3'238	-18'811
Autres charges exceptionnelles ou uniques	11'786	-24'489

	2023	2022
Produits exceptionnels ou uniques	282'272	200'019
Prod. except: dissolution provisions	200'000	0
Produits except: ventes d'actifs immobilisés	76'970	30'398
Prod. except: subventions obtenues/provisionnées	0	39'618
Autres prod. exceptionnels ou uniques	5'301	130'003
Résultat hors période	390'442	3'621
Charges hors période	-6'863	-14'733
Charges hors période: Mobilis	1'620	-1'299
Autres charges hors période	-8'483	-13'433
Produits hors période	397'305	18'353
Prod. hors période: Mobilis	202	0
Autres produits hors période	397'103	18'353
9. Impôts sur bénéfice et capital	-266	2'911
Impôts directs sur bénéfice	-266	2'911

10. Actions propres détenues au 31 décembre	Nombre	Nombre	
- par la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA	État au 1.1	865	865
	Achats	0	0
	Ventes	0	0
	État au 31.12	865	865
- par Voyages et Services automobiles MOB SA		46	46

Le capital est composé de 2'068'757 actions d'une valeur nominale de CHF 10.-

Les actions vendues l'ont été au prix de 10.- (valeur nominale). Les actions acquises l'ont été à titre gratuit ou à une valeur symbolique.

Compte tenu de la faible quantité de propres actions détenues, la réserve pour propres actions n'a pas été constituée.

ENGAGEMENTS

11. Engagements conditionnels en faveur de tiers	0	0
12. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements et autres cessions en garantie	589'558'861	551'045'207
Immobilisations: Compte tenu du système de financement de certains investissements par les pouvoirs publics (subventions remboursables / conditionnellement remboursables), l'essentiel des immobilisations est à considérer comme étant mis en gage; ainsi le montant global des immobilisations a été indiqué.	581'558'861	543'045'207
Cession de contributions des pouvoirs publics en garantie de financements bancaires	8'000'000	8'000'000
13. Dettes envers des institutions de prévoyance	8'140	0

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

14. Valeurs d'assurances	541'795'346	522'546'216
Bâtiments	82'918'140	80'587'776
Matériel roulant	268'071'840	256'588'840
Choses et installations	85'806'365	80'369'600
RC entreprise	100'000'000	100'000'000
RC dirigeants	5'000'000	5'000'000

% d'intérêt

% de contrôle

15. Participations directes	2023	2022	2023	2022
Voyages et Services automobiles MOB SA, Montreux	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%
Garage-Parc Montreux Gare SA, Montreux	42,2%	42,2%	42,2%	42,2%
Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, Montreux	19,9%	19,9%	19,9%	19,9%

16. Actionnaires détenant plus de 3% du capital-actions	2023	2022
- Confédération Suisse	43,1%	43,1%
- Canton de Berne	18,8%	18,8%
- Canton de Vaud	17,4%	17,4%
- Rolly Fly SA Holding	7,9%	7,9%
- Commune de Montreux	3,7%	3,7%
- Canton de Fribourg	3,1%	3,1%

17. Indemnités et prêts alloués à l'infrastructure par les pouvoirs publics

En application de l'art. 4 de la convention sur les prestations 2021-2024, les reclassements et transitoires ci-dessous ont été demandés par l'Office fédéral des transports (OFT, CH).

(recettes en +)	indemnités selon conventions 2023 (18.1.24)	Report selon lettre OFT Fonds perçus en 2023 (18.1.24)	Reclass. in- demn.-prêts (selon de- mande OFT)	transitoires indemnités année précédente	année suivante	montants en comptabilité
CH indemnités d'exploitation	8'141'266	-	-	-	-	8'141'266
Tronçon Montreux-Zweisimmen	7'292'946	-	-	-	-	7'292'946
Tronçon Zweisimmen-Lenk	848'320	-	-	-	-	848'320
CH indemnités d'amortissement	17'335'404	-	149'892	-434'079	-109'286	16'941'931
Tronçon Montreux-Zweisimmen	16'848'279	-	-477'492	-370'299	-664'696	15'335'793
Tronçon Zweisimmen-Lenk	487'125	-	627'384	-63'780	555'410	1'606'138
TVA sur indemnités d'exploitation	-276'803	-	-	-	-	-276'803
Tronçon Montreux-Zweisimmen	-247'960	-	-	-	-	-247'960
Tronçon Zweisimmen-Lenk	-28'843	-	-	-	-	-28'843
TVA sur indemnités d'amortissement	-589'404	-	-5'096	-	3'716	-590'784
Tronçon Montreux-Zweisimmen	-572'841	-	16'235	-	22'600	-534'007
Tronçon Zweisimmen-Lenk	-16'562	-	-21'331	-	-18'884	-56'777
CH Prêts FIF cond. remboursables	28'556'317	-2'349'131	-149'892	-	-	26'057'294
Tronçon Montreux-Zweisimmen	27'753'884	-2'099'418	477'492	-	-	26'131'958
Tronçon Zweisimmen-Lenk	802'433	-249'713	-627'384	-	-	-74'664
CH Prêt PRODES 2035	-	645'069	-	-	-	645'069
Tronçon Montreux-Zweisimmen	-	645'069	-	-	-	645'069
Tronçon Zweisimmen-Lenk	-	-	-	-	-	-
Total des indemnités et prêts infrastructure	53'166'780	-2'349'131	-5'096	-434'079	-105'570	50'272'904
Contributions d'invest. CH (ind. amort + prêt)	45'891'721	-2'349'131	-	-434'079	-109'286	42'999'225
Contribution d'investissement			43'542'590			

Répartition de la contribution d'investissement 2023 selon structure WDI 0151 - MOB - Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA

Répartition de la contribution d'investissement	2023 (réel)
1) Contribution d'investissement totale du plan de versement (effective)	43'542'590
2) Contribution de tiers à des amortissements / CINA (-)	-
3) Produit de liquidation (-)	-40'816
4) Amortissements (+)	15'276'806
5) Coûts d'investissement non activables (CINA) (+)	1'115'158
6) Réduction de la déduction de l'impôt préalable sur indemnités d'amortissement (+)	590'784
7) Indemnités d'amortissement	16'941'931
8) Régularisation de l'indemnité d'amortissement	-543'365
9) Prêts FIF comptabilisés	26'057'294

Fonds perçus en 2023 et état des prêts au 31.12.2023 - Courrier de la Confédération du 18.01.2024

	2023
Indemnités d'exploitation	8'141'266
Contribution d'investissement (maintien de la qualité des infrastructures)	43'542'590
Aménagement – PRODES 2035	645'069
L'état des prêts au 31 décembre 2023 est de:	
Total prêt remboursable OFT	2'670'598
Total prêt cond. remboursable FIF – Maintien de la qualité des infrastructures	296'188'886
Total prêt cond. remboursable FIF – PRODES 2035	812'369

18. Audit spécial des subventions

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision sur mandat du Conseil d'administration au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions a été porté à la connaissance du Conseil d'administration en même temps que le rapport de révision.

19. Evénements postérieurs à la date de la clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.

Autres informations

Bilan MOB 2023 par secteur en francs

ACTIF	Direction et services généraux	Voyageurs	Infrastructure
Actifs circulants	15'070'311	31'951'048	8'127'695
Disponibilités à vue	11'880'482	17'025'253	5'095'253
Créances résultant de ventes et prestations	255'652	2'287'319	204'468
Autres créances	2'520'180	-1'181'840	1'232'932
Comptes courants MOB-MOB (interne)	1'254'355	-659'653	-594'701
Envers des tiers	1'265'826	-522'186	1'827'633
Stocks et prestations à facturer	30'507	13'634'447	1'396'750
Actifs de régularisation	383'491	185'869	198'293
Actifs immobilisés	18'219'622	153'836'086	410'519'156
Immobilisations financières	866'004	150'000	0
Immobilisations corporelles	17'266'508	139'642'248	360'771'774
Immobilisations	31'374'619	253'017'901	521'353'245
Amortissements	-14'108'112	-113'375'653	-160'581'471
Investissements en cours	87'111	14'043'839	49'747'383
Objets en cours d'investissements	87'111	14'043'839	49'747'383
Subventions à fonds perdus pour en cours	0	0	0
TOTAL DE L'ACTIF	33'289'933	185'787'135	418'646'851
PASSIF			
Fonds étrangers	10'656'113	161'556'106	418'916'286
Fonds étrangers à court terme	3'783'332	13'701'920	13'524'006
Dettes à court terme résultant d'achats tiers	663'657	1'648'477	10'574'513
Dettes financières à court terme	1'968'676	7'120'093	1'318'629
Autres dettes envers des tiers	439'445	0	0
Dettes à court terme pouvoirs publics remb. sans intérêts	14'894	881'783	0
Passifs de régularisation	696'660	4'051'568	1'630'865
Envers des sociétés proches	0	239'257	0
Envers des tiers	696'660	3'812'311	1'630'865
Fonds étrangers à long terme	6'872'781	147'854'186	405'392'280
Dettes à long terme envers des tiers	4'664'000	143'756'150	4'000'000
Contrib. d'invest. des pouvoirs publics actionnaires	863'572	4'098'036	401'392'280
Prêts pouvoirs publics remboursables	245'155	4'098'036	0
Prêts pouvoirs publics conditionnellement remboursables	618'417	0	401'392'280
VD Prêts cond. remboursables Canton de Vaud (1943-2015)	426'525	0	55'024'418
BE Prêts cond. remboursables Canton de Berne (1943-2016)	191'892	0	40'838'743
FR Prêts cond. remboursables Canton de Fribourg (1943-2016)	0	0	8'527'865
CH Prêts cond. remboursables Confédération	0	0	297'001'254
<i>Prêts cond. remboursables Confédération FIF (1965-2016)</i>	0	0	123'925'982
<i>Prêts cond. remboursables Confédération FIF (dès 2017)</i>	0	0	172'262'903
<i>Prêts cond. remboursables Confédération PRODES</i>	0	0	812'369
Provisions à moyen et long terme	1'345'209	0	0
Fonds propres	22'633'820	24'231'028	-269'435
Capital-actions	20'687'570	0	0
Réserves	3'036'224	1'703'258	10'746'935
Réserve générale	709'830	232'480	5'200
Réserve pour pertes futures	0	1'470'778	10'741'735
Réserves affectées	2'326'394	0	0
Bénéfice/perte résultant du bilan	5'071'521	5'265'015	84'890
Résultat reporté	4'391'390	3'299'089	0
Résultat de l'exercice	680'131	1'965'926	84'890
Compensation secteurs	-6'161'495	17'262'755	-11'101'260
TOTAL DU PASSIF	33'289'933	185'787'135	418'646'851

Compte de résultat 2023 par secteur en francs

PRODUITS	Direction et services généraux	Voyageurs	Infrastructure
Produits de transport	0	18'194'419	0
Indemnisation des pouvoirs publics	0	29'939'090	25'083'197
Indemnité d'exploitation CH	0	15'209'950	8'141'266
Indemnité d'exploitation VD	0	7'406'970	0
Indemnité d'exploitation FR	0	1'407'619	0
Indemnité d'exploitation BE	0	5'895'735	0
Indemnité d'amortissement CH	0	0	16'941'931
Indemnité d'exploitation communes (LTV art. 28.4)	0	18'816	0
Autres produits d'exploitation	4'294'961	15'990'057	14'197'027
Prestations à des tiers	2'894'424	8'994'349	5'309'921
Opérations ventes secteur voyageurs	1'944	1'622'072	0
Autres prestations de service et divers	386'908	47'426	426'031
Loyers	792'874	2'515'763	825'042
Prestations propres pour investissements	218'811	2'810'448	7'636'034
TOTAL DES PRODUITS	4'294'961	64'123'566	39'280'225
CHARGES			
Charges de personnel	6'159'804	26'729'598	17'314'571
Autres charges	2'956'674	13'630'250	10'043'926
Matières/marchandises/services	6'532	2'760'798	503'817
Exploitation des installations	411'363	1'170'884	4'469'066
Exploitation des véhicules	5'567	7'526'904	278'079
Autres charges d'exploitation	2'533'212	2'171'665	4'792'964
Charges d'exploitation	9'116'477	40'359'848	27'358'497
Prestations internes MOB-MOB (total = 0)	-6'191'024	10'404'736	-4'213'713
Accès au réseau	0	6'936'698	-6'936'698
Autres prestations internes	-6'191'024	3'468'038	2'722'986
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts	1'369'507	13'358'982	16'135'441
Amortissements et non-activables	-1'077'371	-10'196'752	-16'387'404
Charges et produits financiers	176'474	-1'118'700	-27'160
Résultat ordinaire avant impôts (+ = bénéfice)	468'610	2'043'530	-279'124
Résultat hors exploitation	0	0	0
Résultat exceptionnel ou unique	191'364	-151'915	-609
Résultat de la vente d'actifs (TRV + Infra)	0	16'355	38'616
Résultat de la vente d'actifs (non-indemnisé)	13'944	0	0
Résultat hors période	6'479	57'957	326'006
Résultat de l'exercice (avant impôts)	680'397	1'965'926	84'890
Impôts sur bénéfice et capital	-266	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+ = bénéfice)	680'131	1'965'926	84'890
Résultats par secteur (selon OCEC art. 2)			
Lignes du transport régional voyageurs (TRV) ¹⁾	0	1'694'244	0
Tronçons d'infrastructures ferroviaires ¹⁾	0	0	84'890
Autres offres de transport	0	0	0
Activités annexes et non-indemnisées	680'131	271'683	0
	680'131	1'965'926	84'890

1) Secteurs d'activités au bénéfice d'indemnités fédérales et cantonales. L'utilisation des résultats est réglementée selon la loi sur le transport de voyageurs (LTV art. 36) et à la loi sur les chemins de fer (LCDf art. 67).



Tableau des immobilisations par secteur

N° RTE	Classes d'investissements	Coût acquisition 31.12.2022	Ajout dans la période	Cession dans la période	Coût acquisition 31.12.2023	Amortissements 31.12.2022	Amortissements dans la période	Cession Amortissements dans la période	Amortissements 31.12.2023	Valeur comptable 31.12.2022	Valeur comptable 31.12.2023
000	SERVICES GENERAUX										
000	0. Bâtimens et terrains	26 959 953	258 000	-10 134	27 207 819	-10 729 180	-533 150	10 134	-11 252 196	16 230 773	15 955 624
700	7. Véhicules	71 000	-	-	71 000	-71 000	-	-	-71 000	-	-
800	8. Moyens d'exploitation et immeubles hors exploit.	3 470 800	625 000	-	4 095 800	-2 244 372	-540 544	-	-2 784 916	1 226 428	1 310 884
	sous-total	30 501 753	883 000	-10 134	31 374 619	-13 044 552	-1 073 694	10 134	-14 108 112	17 487 201	17 266 508
500	SECTEUR VOYAGEURS										
500	5. Installations télécom et basse tension	50 000	-	-	50 000	-50 000	-	-	-50 000	-	-
700	7. Véhicules	209 164 645	40 024 000	-8 140 282	241 048 363	-105 269 724	-8 624 464	8 140 282	-105 753 906	103 894 921	135 294 457
800	8. Moyens d'exploitation	11 387 282	1 633 600	-1 101 344	11 919 538	-7 880 641	-792 451	1 101 344	-7 571 748	3 506 641	4 347 790
	sous-total	220 601 927	41 657 600	-9 241 626	253 017 901	-113 200 365	-9 416 914	9 241 626	-113 375 653	107 401 562	139 642 248
000	SECTEUR INFRASTRUCTURE										
000	0. Bâtimens et terrains	24 140 798	422 621	-9 342	24 554 077	-6 393 995	-510 963	9 342	-6 895 616	17 746 803	17 658 461
100	1. Ouvrages d'art	114 846 884	10 215 100	-47 071	125 014 913	-29 896 611	-1 664 204	47 071	-31 513 743	84 950 274	93 501 170
110	1.01 110 Ouvrages d'art : ponts viaducs ponceaux	30 825 169	1 320 500	-	32 145 669	-6 808 607	-459 129	-	-7 267 736	24 016 562	24 877 933
120	1.02 120 Ouvrages d'art : tunnels	49 421 655	7 156 000	-47 071	56 530 584	-18 026 596	-677 983	47 071	-18 657 497	31 395 070	37 873 087
	1.03-1.05 Ouvrages d'art : autres	34 600 060	1 738 600	-	36 338 660	-5 061 418	-527 092	-	-5 588 510	29 538 642	30 750 150
200	2. Voie ferrée	139 322 706	19 769 000	-4 443 930	154 647 776	-42 385 603	-3 592 349	4 443 930	-41 534 022	96 937 103	113 113 754
300	3. Installations courant traction	73 934 779	3 491 500	-	77 426 279	-27 144 355	-2 041 034	-	-29 185 389	46 790 424	48 240 890
400	4. Installations de sécurité	52 222 694	16 447 137	-5 318 000	63 351 830	-19 706 150	-5 100 864	5 318 000	-19 489 014	32 516 544	43 862 816
500	5. Installations télécom et basse tension	18 433 014	2 514 500	-	20 947 514	-11 233 009	-818 793	-	-12 051 802	7 200 005	8 895 712
600	6. Installations d'accueil	27 854 221	347 000	-	28 201 221	-5 841 823	-441 006	-	-6 282 829	22 012 398	21 918 393
700	7. Véhicules	20 263 836	2 135 500	-335 602	22 063 734	-9 768 478	-844 652	335 602	-10 277 528	10 495 358	11 786 206
800	8. Moyens d'exploitation	4 908 630	237 270	-	5 145 900	-3 042 450	-309 077	-	-3 351 527	1 866 180	1 794 373
	sous-total	475 927 562	55 579 628	-10 153 945	521 353 245	-155 412 474	-15 322 942	10 153 945	-160 581 471	320 515 088	360 771 774
	TOTAL	727 031 242	98 120 228	-19 405 705	805 745 765	-281 657 391	-25 813 550	19 405 705	-288 065 236	445 373 851	517 680 529

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Montreux

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 31 à 39) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 8 mai 2024



Bilan consolidé du groupe MOB

au 31 décembre 2023

ACTIF en milliers de CHF	Notes en annexe	2023	2022
Actifs circulants		58'051	60'110
Disponibilités	1	36'065	34'450
Créances	2	5'814	11'130
Matériel en stock et prestations à facturer	3	15'074	12'701
Actifs de régularisation	4	1'098	1'829
Actifs immobilisés		590'452	551'794
Immobilisations corporelles		589'148	550'490
Immobilisations corporelles bruts	5	826'261	747'883
Amortissements cumulés		-301'009	-295'064
Immobilisations en cours de construction		63'896	97'671
Immobilisations financières	6	1'304	1'304
TOTAL DE L'ACTIF		648'503	611'903
PASSIF			
Fonds étrangers		595'225	561'837
Dettes à court terme		33'381	32'691
Dettes bancaires	7	8'414	6'540
Autres dettes	8	17'884	19'380
Passifs de régularisation	9	7'083	6'771
Dettes à long terme		561'845	529'147
Provisions à long terme	10	1'345	1'353
Emprunts hypothécaires et divers	11	154'145	147'077
Engagements de leasing		0	168
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	12	406'354	380'548
Intérêts de tiers hors groupe		3'204	3'133
Fonds propres		50'074	46'933
Capital-actions	13	20'688	20'688
Réserves consolidées		26'327	25'427
Résultat de l'exercice		3'059	818
TOTAL DU PASSIF		648'503	611'903

Attention: les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

Compte de résultat consolidé du groupe MOB

PRODUITS en milliers de CHF	Notes en annexe	2023	2022
Produits de transport		23'343	18'454
Transport par chemin de fer		18'194	13'560
Transport par car		5'149	4'894
Commissions sur voyages (agences de voyages)		295	244
Vente de voyages		2'718	2'059
Achat de voyages		-2'423	-1'814
Autres produits		35'832	32'687
Prestations pour des tiers		17'078	16'972
Fermages et loyers		4'145	1'677
Exploitation de parkings		994	975
Propres prestations pour les comptes des immobilisations		10'811	10'585
Produits divers		2'804	2'477
Indemnisation pour les prestations de service public		55'022	48'925
TOTAL DES PRODUITS	14	114'492	100'310
CHARGES			
Charges pour le personnel		53'724	51'468
Autres charges d'exploitation		31'457	25'667
Dépenses générales		2'160	1'984
Impôts divers et taxes		1'972	1'730
Publicité et frais de vente		1'199	1'212
Assurances et dédommagements		1'082	1'108
Matériel et prestations de tiers		15'213	11'889
Fermages et loyers		3'022	2'760
Énergies et matières de consommation		4'733	3'997
Frais de construction et de renouvellement non activables		2'077	987
TOTAL DES CHARGES		85'182	77'134
Résultat avant amortissements, charges et produits financiers et impôts		29'311	23'176
Amortissements	5	-26'151	-19'890
Produits financiers		495	317
Frais financiers		-2'418	-2'741
Résultat ordinaire avant impôts		1'236	862
Produits hors exploitation		0	0
Charges extraordinaires ou uniques	15	918	-181
Produits extraordinaires ou uniques	16	735	279
Charges hors période	17	-7	-15
Produits hors période	18	402	18
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (AVANT IMPÔTS)		3'284	964
Impôts		-67	-61
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		3'217	903
Part des minoritaires au résultat		-158	-85
RÉSULTAT NET DU GROUPE		3'059	818

Tableau d'évolution des fonds propres consolidés du groupe MOB

au 31 décembre 2023

(milliers de francs)

	Capital	Bénéfices accumulés	Réserves LCF	Total sans minoritaires	Part des minoritaires	Total avec minoritaires
État au 31.12.2021	20'688	13'730	11'697	46'115	3'143	49'258
Mvts réserve Infra selon AG		567	-567	0	0	0
Mvts réserve TRV selon AG		120	-120	0	0	0
Résultat consolidé		818	0	818	85	903
Dividende versé aux minoritaires		0	0	0	-95	-95
État au 31.12.2022	20'688	15'235	11'011	46'933	3'133	50'066
Mvts réserve Infra selon AG		389	-389	0	0	0
Mvts réserve TRV selon AG		-1'591	1'591	0	0	0
Réserve de réévaluation (annexe point 3.8)		82	0	82	55	136
Résultat consolidé		3'059	0	3'059	158	3'217
Dividende versé aux minoritaires		0	0	0	-142	-142
État au 31.12.2023	20'688	17'174	12'213	50'074	3'204	53'277

Tableau de financement consolidé du groupe MOB

au 31 décembre 2023

Opérations d'exploitation milliers de CHF	Notes en annexe	2023	2022
Résultat d'exploitation général		3'125	890
Amortissements planifiés des immobilisations corporelles	5	26'151	19'890
Amortissements non-planifiés des immobilisations corporelles	5	195	75
Résultat sur cessions d'immobilisations		92	13
Variation des provisions		-8	-8
Variation des provisions sur opérations financières		0	26
Capacité d'autofinancement de l'exploitation		29'555	20'886
Variation des créances d'exploitation à court terme et actifs de régularisation		6'048	342
Variation des dettes d'exploitation à court terme et passifs de régularisation		-1'184	3'029
Variation des stocks		-2'373	-577
Variation du besoin en fonds de roulement		2'490	2'794
Flux de fonds provenant de l'exploitation		32'045	23'680
Opérations d'investissements			
Investissements en immobilisations corporelles	5	-66'996	-50'696
Cessions d'immobilisations corporelles		1'947	1'153
Flux de fonds relatifs aux investissements nets		-65'050	-49'543
Opérations de financement			
Variation des contributions d'investissements des pouvoirs publics		25'852	16'855
Variation des autres emprunts à long terme		7'068	2'921
Diminution des dettes bancaires à court terme		1'874	3'168
Variation des engagements de leasing		-168	-46
Dividendes versés aux minoritaires		-6	-95
Flux de fonds relatifs aux opérations de financement		34'620	22'804
Variation des disponibilités		1'616	-3'059
Disponibilités au 31 décembre de l'année précédente		34'450	37'508
Disponibilités au 31 décembre	1	36'065	34'450

Annexe aux comptes annuels consolidés du groupe MOB

1 PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 Généralités

Les comptes consolidés du groupe sont établis en conformité avec les "SWISS GAAP RPC". Par ailleurs, pour les entreprises de transport concessionnaires intégrées dans la consolidation, les directives comptables de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité sont également appliquées.

Ces comptes sont préparés à partir des états financiers des sociétés du groupe, et retraités, le cas échéant, afin d'être en harmonie avec les principes comptables retenus par le groupe.

Les états financiers sont établis selon les règles de la comptabilité au coût d'acquisition ou de revient, compte tenu de corrections de valeurs déterminées selon les critères propres à chaque catégorie d'actifs.

Les comptes 2023 ont été approuvés le 8 mai 2024 par le conseil d'administration de la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA.

1.2 Principes de consolidation

1.2.1 Périmètre de consolidation

Sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale, les sociétés que la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA contrôle directement ou indirectement au sens de l'article 963 al. 2 CO et de la norme SWISS GAAP RPC 30.

La part des actionnaires tiers au capital, aux réserves et au résultat est présentée dans la rubrique « Intérêts de tiers hors groupe ».

Le périmètre de consolidation se présente comme suit: (sociétés consolidées par intégration globale)

Sociétés	% d'intérêt		% de contrôle	
	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2023	31.12.2022
Compagne du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Montreux (MOB)				
Voyages et Services automobiles MOB SA, Montreux (VSA)	60,0	60,0	60,0	60,0
Garage-Parc Montreux Gare SA, Montreux (GPMG)	42,2	42,2	42,2	42,2

Il n'existe aucune société intégrée par mise en équivalence ou selon une autre méthode.

1.2.2 Date de clôture des comptes

Les comptes retenus pour la consolidation sont ceux des exercices sociaux, la clôture des exercices intervenant le 31 décembre pour toutes les sociétés.

1.2.3 Méthode de consolidation des fonds propres

En l'absence d'acquisition ou de prise de participation significative au cours des exercices 1998 à 2023 et dans un passé récent précédant la consolidation initiale, l'application de la méthode d'acquisition (purchase method) préconisée par les normes RPC n'a pas été nécessaire.

1.2.4 Relations inter-sociétés du groupe

Les créances, les dettes, les produits et les charges entre les sociétés du groupe intégrées dans la consolidation sont éliminés.

1.3 Principes comptables

1.3.1 Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

1.3.2 Stocks

Les stocks pour la maintenance ferroviaire sont valorisés sur la base du prix moyen pondéré d'acquisition. Des abattements ont été pratiqués pour tenir compte de leur degré d'obsolescence. Ces taux d'abattement oscillent entre 0% (articles d'usage courant) et 100% (pièces de maintenance inutilisées depuis longtemps) en fonction de la rotation des articles. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique.

1.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général:

/ Terrains	-
/ Infrastructure	de 1% à 3%
/ Bâtiments	2%
/ Installations	de 2.5% à 10%
/ Véhicules ferroviaires	de 3% à 5%
/ Véhicules routiers	de 8% à 20%
/ Ameublement de locaux	de 5% à 10%
/ Équipements informatiques	de 20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

1.3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des prêts à long terme qui sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, diminuée le cas échéant des corrections de valeurs économiquement nécessaires, ainsi que des titres pour des participations de moins de 20% qui sont comptabilisées au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs économiquement nécessaires.

1.3.5 Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

1.3.6 Engagements de prévoyance

La prévoyance professionnelle des employés du groupe est régie par le principe de la primauté des cotisations. La prévoyance professionnelle des employés du MOB est confiée depuis 2010 à la fondation Profelia de Lausanne (gérée par les Retraites Populaires). Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les plans de prévoyance sont à primauté de cotisation. La contribution de l'employeur est reprise sans modification (en tant que charges de l'entreprise découlant des engagements de prévoyance) dans le compte d'exploitation. Ces charges sont prises en compte dans l'indemnité des pouvoirs publics.

En situation de sous-couverture lors du transfert en 2010, un plan d'assainissement a été mis en place. Un apport en capital de 15.4 millions a été effectué en 2010 par le MOB, financé par un emprunt. Il a permis d'amener le taux de couverture à 90%. Une cotisation d'assainissement paritaire employeur-employés a également été introduite en 2010 afin d'atteindre une couverture de 100%. Ce dernier a été atteint courant 2020, selon les objectifs fixés. La cotisation d'assainissement a pu être abandonnée en 2021. Quant à l'emprunt de 15.4 millions, à ce jour, aucun plan de remboursement n'a pu être planifié. Le 1er janvier 2021, l'emprunt a été prolongé pour une nouvelle durée de 7 ans; son échéance est au 31 décembre 2027.

Le taux de couverture de la caisse de pension MOB se monte au 31 décembre 2023 à 101.74% (98.52% à fin 2022).

Les collaborateurs de la société VSA sont assurés auprès de la caisse de prévoyance Hotela. Le taux de couverture LPP se monte à 103% pour l'année 2023 (100% à fin 2022).

La société Garage-Parc Montreux Gare SA n'a pas de personnel.

1.3.7 Impôts

La société MOB, principale société du groupe, est une entreprise de transport concessionnaire, exonérée d'impôts sur le bénéfice et le capital pour ses activités ferroviaires, en vertu des dispositions fiscales fédérales et cantonales.

Les autres sociétés et activités du groupe sont imposées sur le territoire vaudois selon les règles d'imposition des personnes morales en vigueur.

2 NOTES EXPLICATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

Note 1 – Disponibilités	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Banques comptes courants		8'265	9'107
Banques Art. 56 LCF		4'588	9'461
Caisses des gares		488	427
Caisses		26	23
Titres		22'698	15'432
Total		36'065	34'450

Les titres à court terme sont valorisés à leur valeur marchande (cours ou valeur estimée).

Note 2 – Créances	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Résultant de ventes			
Sociétés proches		15	9
Tiers		2'951	2'149
Autres créances			
Tiers		2'864	9'191
Correction risque pertes (ducroire)		-16	-219
Total		5'814	11'130

Note 3 – Matériel en stock et prestations à facturer	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Matériel de maintenance pour véhicules ferroviaires		13'603	11'106
Marchandises destinées à la vente		5	8
Matériel de maintenance pour les installations ferroviaires		1'320	1'304
Mazout et diesel		117	153
Prestations à facturer		28	129
Total		15'074	12'701

Note 4 – Actifs de régularisation	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Charges constatées d'avance		1'034	1'349
Produits à recevoir		64	480
Total		1'098	1'829

Note 5 – Immobilisations corporelles

KCHF	Terrains et constructions	Infrastructure ferroviaire et voie	Installations et équipements	Véhicules ferroviaires et routiers	Acomptes et immobilisations en cours de construction	Subventions	Total
Valeur comptable nette au 1.1.2022	47'305	194'991	88'137	79'064	119'882	-8'064	521'315
Valeur brute d'acquisition							
Situation au 1.1.2022	64'160	268'053	155'274	192'159	119'975	0	799'621
Entrées	0	0	0	695	50'000	0	50'696
Sorties	-45	-20	-1'139	-2'557	-1'001	0	-4'762
Reclassifications	2'784	16'029	8'458	44'032	-71'303	0	0
Situation au 31.12.2022	66'898	284'062	162'593	234'330	97'671	0	845'554
Amortissements cumulés							
Situation au 1.1.2022	-16'854	-73'061	-67'137	-113'095	-93	-8'064	-278'306
Amortissements planifiés	-1'021	-5'131	-6'477	-7'261	0	0	-19'890
Amortissements non-planifiés	-4	0	-60	-11	-404	0	-478
Sorties	45	20	1'139	2'345	60	0	3'609
Reclassifications	-11	-180	-246	0	437	0	0
Situation au 31.12.2022	-17'844	-78'352	-72'782	-118'022	0	-8'064	-295'064
Valeurs comptables nettes au 31.12.2022	49'054	205'710	89'811	116'308	97'671	-8'064	550'490
Valeur comptable nette au 1.1.2023	49'054	205'710	89'811	116'308	97'671	-8'064	550'490
Valeur brute d'acquisition							
Situation au 1.1.2023	66'898	284'062	162'593	234'330	97'671	0	845'554
Entrées	136	0	25	402	66'433	0	66'996
Sorties	-19	-4'491	-6'513	-9'294	-2'077	0	-22'394
Reclassifications	888	29'605	25'480	42'160	-98'132	0	0
Situation au 31.12.2023	67'903	309'176	181'584	267'598	63'896	0	890'157
Amortissements cumulés							
Situation au 1.1.2023	-17'844	-78'352	-72'782	-118'022	0	-8'064	-295'064
Amortissements planifiés	-1'052	-5'799	-9'429	-9'871	0	0	-26'151
Amortissements non-planifiés	-15	0	-106	-74	-46	0	-241
Sorties	415	4'491	6'513	9'028	0	0	20'447
Reclassifications	0	0	-46	0	46	0	0
Situation au 31.12.2023	-18'496	-79'660	-75'849	-118'940	0	-8'064	-301'009
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	49'406	229'517	105'735	148'658	63'896	-8'064	589'148

Les valeurs brutes d'acquisition correspondent à l'accumulation du coût des investissements diminuée de l'élimination des biens remplacés ou ressortis de l'inventaire.

Dans la rubrique « subventions » figurant au tableau ci-dessus, le solde de KCHF 8'064 représente la subvention à la construction du garage-parc de la gare de Montreux.

La valeur comptable des objets acquis par biais de leasings financiers se monte à KCHF 0 au 31 décembre 2023 (KCHF 183 à fin 2022). Il s'agit de cars.

La dette totale auprès des sociétés de leasing se monte à KCHF 0 (KCHF 168 à fin 2022).

Les contributions de financement à fonds perdus reçues dans le cadre de projets d'investissements sont présentées en tant qu'amortissement d'immobilisations en cours de construction. Lors de la mise en service, les fonds perdus sont reclassés en tant qu'amortissements.

Note 6 – Immobilisations financières	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Titres et participations		1'144	1'144
Dépôts de garantie		10	10
Valeurs en portefeuille		150	150
Total		1'304	1'304

Note 7 – Dettes bancaires à court terme	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Ce compte regroupe la part à court terme des prêts à long terme et les avances à terme fixe (note 11):			
CER hypothèques Caisse d'Épargne Riviera		68	68
UBS Prêt rame 5001		144	144
BCV Prêt voitures planchers bas Bs231-238		241	241
Vaudoise prêt attelages automatiques		198	198
Postfinance prêt automotrices 9000		1'083	1'083
Postfinance prêt ZSI127		267	267
UBS prêt immeuble Château-d'Œx		68	120
Prêt privé (UBS) Golden Pass Express		584	584
Prêt privé (UBS) Golden Pass Express		3'250	3'250
Prêt privé (UBS) GPX p.bas		609	0
Lombard Odier - Prêt		1'900	500
Autres		2	85
Total		8'414	6'540

Note 8 – Autres dettes à court terme	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Résultant d'achat de biens et prestations de services			
– Tiers		13'085	12'404
Autres dettes:			
– Pouvoirs publics actionnaires		897	897
– Sociétés proches (définition au point 3.7)		2'341	4'983
– Tiers		1'561	1'096
Total		17'884	19'380

Note 9 – Passifs de régularisation	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Produits constatés d'avance		2'149	2'320
Vacances et heures supplémentaires		2'402	2'263
Charges à payer		2'269	1'999
Divers		264	190
Total		7'083	6'771

Note 10 – Provisions	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Provision pour ajournement d'impôt immobilier		700	700
Droit superficie Château-d'Œx Raiffeisen, part à long terme		645	653
Total		1'345	1'353

Variation des provisions:	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Valeur au 1 ^{er} janvier		1'353	1'360
Constitution		0	0
Utilisation		-8	-8
Dissolution		0	0
Valeur au 31 décembre		1'345	1'353

Note 11 – Emprunts hypothécaires et divers	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
CER hypothèques Caisse d'Epargne Riviera		705	764
Poste, prêts cars		1'021	1'432
UBS prêt «rame 5001»		1'476	1'620
BCV prêt «voitures planchers bas Bs231-238»		4'775	5'016
Vaudoise prêt attelages automatiques		2'574	2'772
Retraites Populaires – prêt recapitalisation caisse pension		15'400	15'400
Postfinance prêt automobiles 9000		23'833	24'917
Postfinance prêt ZSI127		2'133	2'400
UBS prêt immeuble Château-d'Œx		3'264	3'280
Prêt privé (UBS) GPX 37.8 mio CHF (2018-2052) tranche 1		37'775	37'775
Prêt privé (UBS) Flotte régionale 11.681 mio (2019-2039)		8'761	9'345
Prêt privé (UBS) GPX 20 mio (2020-2033) tranche 2		20'000	20'000
Prêt privé (UBS) GPX 16.5 mio (2021-2027) tranche 3		13'000	16'250
Prêt privé (UBS) GPX 9.35 mio (2022-2027) tranche 4		6'106	0
Prêt privé (UBS) GPX planchers bas 13.998 mio		13'323	6'106
Total		154'145	147'077

Les intérêts des prêts finançant des projets en cours d'investissements du domaine ferroviaire sont traités comme intérêts intercalaires à charge du projet.

Certaines de ces dettes sont garanties par la mise en gage d'actifs selon indications au point 3.2 ci-après. Les prêts Confédération et Cantons sont compris dans les contributions d'investissement des pouvoirs publics détaillés en note 12.

Note 12 – Contributions d'investissement des pouvoirs publics	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Prêts pouvoirs publics conditionnellement remboursables			
Confédération		297'001	270'299
Canton de Vaud		55'451	55'451
Canton de Berne		41'031	41'031
Canton de Fribourg		8'528	8'528
	sous-total	402'011	375'308
Prêts pouvoirs publics remboursables			
Confédération		2'671	3'100
Canton de Vaud		1'341	1'588
Canton de Berne		1'056	1'247
Canton de Fribourg		172	201
	sous-total	5'240	6'137
Total contributions d'investissements		407'251	381'445
Parts à court terme (note 8)		-897	-897
Total contributions d'investissements à long terme		406'354	380'548

Il s'agit de contributions d'investissements octroyées par la Confédération et les cantons conformément à l'Ordonnance sur les indemnités, les prêts et les aides financières selon la loi sur les chemins de fer (LCdF). Ces emprunts ne portent pas intérêt. Ces contributions peuvent être remboursables ou conditionnellement remboursables.

Les contributions à fonds perdus versées dans le cadre de projets d'investissements sont traitées comme des amortissements au moment de la mise en service. Elles ne figurent donc pas au bilan au titre de contributions d'investissements.

Les durées des prêts remboursables se situent entre 20 et 33 ans

Le remboursement des contributions conditionnellement remboursables est décidé le cas échéant par les pouvoirs publics. Aucun remboursement n'est en cours actuellement.

Note 13 – Capital-actions

Le capital-actions MOB se compose de 2'068'757 actions nominatives de CHF 10.-, entièrement libérées.

Note 14 – Analyse sectorielle des produits	KCHF		%	
	2023	2022	2023	2022
Indemnisation pouvoirs publics	55'022	48'925	48,1%	48,8%
Transport par chemin de fer	18'194	13'560	15,9%	13,5%
Prestations pour des tiers	17'078	16'972	14,9%	16,9%
Propres prestations pour investissements	10'811	10'585	9,4%	10,6%
Transport par car	5'149	4'894	4,5%	4,9%
Fermage et loyer	4'145	1'677	3,6%	1,7%
Exploitation de parkings	994	975	0,9%	1,0%
Agences de voyages	295	244	0,3%	0,2%
Autres	2'804	2'477	2,4%	2,5%
Total	114'492	100'310	100%	100%

Le groupe n'est actif que sur le territoire suisse.

Note 15 – Charges extraordinaires ou uniques	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Dotation de provisions et corrections de valeur immo financières		-1'151	26
Charges pour ventes d'actifs		41	22
Amortissements et corrections exceptionnelles de valeurs		195	75
Autres charges exceptionnelles ou uniques		1	40
Variation du croire		-3	0
Perte sur débiteurs		0	19
Total		-918	181

Note 16 – Produits extraordinaires ou uniques	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Dissolution provisions		200	0
Produit de la vente d'actifs		132	36
Mesures de soutien pour couverture du déficit COVID-19		0	40
Autres produits exceptionnels ou uniques		403	204
Total		735	279

Note 17 – Charges hors période	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Commissions versées à Mobilis (différence de provision)		-2	1
Autres charges hors période		8	13
Total		7	15

Note 18 – Produits hors période	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Dommages-intérêts, assurances		0	0
Produits Mobilis (différence de provision)		0	0
Autres charges hors période		402	18
Total		402	18

3. AUTRES INFORMATIONS

	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
3.1 Montant global des cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers		0	0
3.2 Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements du groupe ainsi que des actifs sous réserve de propriété		595'225	556'316
3.3 Dettes envers les institutions de prévoyance		30	17
3.4 Engagements découlant de leasing d'exploitation ou de droit de superficie			
- Échéance 31.03.2024 (leasing)		18	90
- Échéance 31.12.2074 (droit de superficie)		3'143	3'204
3.5 Actions propres détenues par le groupe			
	<i>nombre</i>	31.12.2023	31.12.2022
	au 1 ^{er} janvier	911	911
	acquisitions	0	0
	ventes	0	0
	au 31 décembre	911	911

Les propres actions ne sont pas portées en diminution du capital-actions eu égard au montant non significatif.

3.6 Instruments financiers dérivés

Aucun engagement n'est à signaler.

3.7 Transactions avec des parties liées (sociétés proches et pouvoirs publics)

Bilan: Voir notes 2, 6 et 8.

Compte de résultats: Le groupe MOB effectue des prestations de gestion, d'exploitation et d'entretien pour des sociétés proches. On entend par sociétés proches, les entreprises dirigées par la Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA sur la base de conventions de direction et qui ne sont pas intégrées dans la consolidation.

Actuellement, il s'agit de:

Transport Montreux-Vevey-Riviera SA.

Les conditions appliquées à ces transactions sont celles imposées par l'Office Fédéral des Transports et reflétées dans les conventions inter-sociétés.

Les transactions avec ces parties liées comprises dans le compte d'exploitation sont:	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Produits de prestations pour des tiers		14'499	15'228
Produits financiers		-122	0
Charges financières		1	0
Total		14'378	15'228

Par ailleurs, les pouvoirs publics actionnaires indemnisent les coûts non couverts des activités de transport public de la manière suivante:

	KCHF	31.12.2023	31.12.2022
Confédération		40'293	35'283
Canton de Vaud		7'407	7'330
Canton de Berne		5'896	4'947
Canton de Fribourg		1'408	1'366
Communes		19	0
Total		55'022	48'925

3.8 Continuité d'exploitation VSA

La société VSA ayant réalisé un exercice déficitaire avec un résultat d'exploitation avant intérêts et impôts de KCHF -497, le conseil d'administration a pris des mesures d'assainissement. Il propose de réévaluer l'immeuble sis à Aigle de KCHF 136 avec la constitution d'une réserve de réévaluation. Des amortissements excessifs sur cet immeuble ont été réintégrés pour KCHF 395. Au moment du bouclage des comptes, le montant de la réévaluation n'a pas été encore définitivement arrêté par le conseil d'administration VSA.

Des mesures opérationnelles ont été prises. Celles-ci vont déployer leurs effets sur l'exercice 2024. De plus, un suivi régulier des activités a été mis en place.

La continuité d'exploitation n'est pas remise en doute.

Selon le périmètre de consolidation, uniquement 60% des montants ont été intégrés correspondant à la participation de MOB dans VSA.

3.9 Événements postérieurs à la date de la clôture

Aucun élément n'est à signaler.

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA, Montreux

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (le groupe), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau d'évolution des fonds propres, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 48 à 59) donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes consolidés et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

MAZARS SA



Joël Schneuwly
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 8 mai 2024



2023